



HAL
open science

Les Débuts de l'épigraphie sur céramique en lépontique

Emmanuel Dupraz

► **To cite this version:**

Emmanuel Dupraz. Les Débuts de l'épigraphie sur céramique en lépontique. L'épigraphie sur céramique. L'instrumentum domesticum, ses genres textuels et ses fonctions dans les sociétés antiques, Wim Broekaert, Alain Delattre, Emmanuel Dupraz et María José Estarán Tolosa, 2015, Gand, Belgique. pp.181-218. halshs-04032242

HAL Id: halshs-04032242

<https://shs.hal.science/halshs-04032242v1>

Submitted on 16 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

L'épigraphie sur céramique

L'instrumentum domesticum,
ses genres textuels et ses fonctions
dans les sociétés antiques



© Copyright 2021 by Librairie Droz S.A., 11, rue Massot, Genève.

Ce fichier électronique est un tiré à part. Il ne peut en aucun cas être modifié.

L' (Les) auteur (s) de ce document a/ont l'autorisation d'en diffuser vingt-cinq exemplaires dans le cadre d'une utilisation personnelle ou à destination exclusive des membres (étudiants et chercheurs) de leur institution.

Il n'est pas permis de mettre ce PDF à disposition sur Internet, de le vendre ou de le diffuser sans autorisation écrite de l'éditeur.

Merci de contacter droz@droz.org <http://www.droz.org>

Les débuts de l'épigraphie sur céramique en lépontique : à quoi sert une marque de propriété ?*

Emmanuel DUPRAZ

*École pratique des hautes études, PSL
Université libre de Bruxelles*

Introduction

1.1. Dès les origines de l'épigraphie en pays lépontique, les inscriptions sur céramique constituent une proportion importante des textes attestés. Nous souhaitons ici examiner toutes les inscriptions sur céramique de la région qui datent d'entre l'introduction de l'écriture lors de la période Golasecca I C dans la seconde moitié du VII^e siècle avant notre ère et la fin de la période Golasecca III A dans les premières décennies du IV^e siècle avant notre ère, afin de montrer que ces textes, qui doivent être interprétés comme des marques de propriété¹ parce qu'ils contiennent en général une forme onomastique qui renvoie au propriétaire du support, peuvent être compris plus précisément comme des moyens d'afficher de manière ostentatoire la maîtrise de l'écriture. Il ne s'agit pas de simples revendications de possession face au vol ou pour des raisons juridiques.

* Un tout grand merci à Stéphane Bourdin, Tiziana Quadrio et Theresa Roth, qui m'ont aidé à réunir la documentation nécessaire à la présente recherche. Cet article doit beaucoup aux discussions que j'ai pu mener avec María José Estarán Tolosa, que je remercie tout spécialement.

1. Sur ce point cf. par exemple F. Motta (2000), p. 206.

C'est dans ce cadre que se comprennent non seulement les formes onomastiques, mais aussi les quelques inscriptions qui contiennent un abécédaire et qui remplissent exactement la même fonction. L'étude de la disposition du texte sur le support céramique constitue un élément important dans la démonstration que nous désirons mener.

Notre étude examine d'abord les textes les plus anciens, ceux des périodes Golasecca I C et II, jusqu'au début du v^e siècle avant notre ère. Dans un deuxième temps nous analysons ceux de la période Golasecca III A. La distinction chronologique se redouble largement d'une distinction géographique, puisqu'aux périodes Golasecca I et II le centre proto-urbain de Castelletto Ticino est en pleine croissance et fournit la majorité des textes connus, alors qu'à la période Golasecca III A Castelletto Ticino est largement abandonné, pour des raisons qui relèvent partiellement de facteurs climatiques ; c'est alors Côme, habitat déjà existant à la période précédente, qui devient le principal centre proto-urbain de la culture de Golasecca, avant de décliner à son tour, sans toutefois disparaître, à partir du début du iv^e siècle avant notre ère. Il y a continuité partielle des usages épigraphiques, comme nous souhaitons le souligner dans le présent article, ce qui renvoie certainement à une forme de continuité entre les deux centres et leur population².

1.2. L'étude des inscriptions sur céramique de la culture de Golasecca pose des difficultés, dues à l'absence d'un corpus épigraphique reprenant de manière systématique l'ensemble des données connues relatives au support et au contexte archéologique, y compris des photographies ou dessins des objets, qui puissent permettre d'apprécier systématiquement la disposition de l'inscription sur son support.

Nous avons utilisé l'édition de A. Morandi, qui contient de très nombreuses informations et illustrations et représente déjà un effort important vers un corpus complet (les numéros d'inscriptions cités ci-dessous, sauf indication contraire, sont ceux de cette édition)³. C'est principalement

2. Sur le développement proto-urbain de Castelletto Ticino jusqu'au premier quart du v^e siècle avant notre ère et sur celui de Côme qui prend la suite, cf. la brève synthèse de A. Ceresa Mori, F. M. Gambari, S. Jorio et R. Poggiani Keller (2009). Cf. aussi F. M. Gambari (2001) pour le site de Castelletto Ticino, en particulier p. 168 sur la fin de l'habitat de Castelletto Ticino, presque entièrement abandonné vers le début de la période Golasecca III A, et sur l'affirmation de Côme. Ces dernières questions sont aussi examinées par F. M. Gambari (2011), p. 15-16. Cf. enfin S. Casini, R. De Marinis et M. Rapi (2001) pour le site de Côme.
3. Cf. A. Morandi (2004).

à partir des lectures, des analyses de support et des propositions de datation de cet ouvrage que nous avons constitué le corpus de notre étude ; nous suivons sauf indication contraire les analyses de A. Morandi. Notre corpus regroupe quarante-quatre inscriptions, dont quarante-trois sont assignées explicitement par A. Morandi aux périodes Golasecca I à III A⁴.

Néanmoins, outre la nécessité de compléter les données déjà riches fournies par l'édition de A. Morandi par l'examen le plus poussé possible des données archéologiques et épigraphiques, une difficulté supplémentaire est fournie par le fait que les inscriptions limitées à une ou deux lettres ou à une ligature soient systématiquement omises des publications. Elles sont très nombreuses⁵. Or leur examen pourrait ajouter beaucoup, non pas à la connaissance de la langue lépontique comme variété de celtique continental ou à celle de l'adaptation des alphabets étrusques à une langue celtique, mais à une analyse de type socio-linguistique comme celle que nous présentons : elles représentent peut-être des témoignages supplémentaires pour l'usage de l'écriture que nous analysons, à savoir comme moyen ostentatoire de se réclamer d'une maîtrise de l'écriture et non comme véhicule pour diffuser des informations destinées à être lues, fussent-elles de simples revendications de propriété.

La période Golasecca I

2.1. La plus ancienne inscription connue en pays lépontique date de la période Golasecca I c, à la fin du VII^e siècle avant notre ère, et il s'agit d'un texte écrit sur céramique. L'objet a été retrouvé à Sesto Calende, lieu où se trouve une des nécropoles de Castelletto Ticino, et provenait probablement d'une tombe, quoique le contexte archéologique de la découverte soit inconnu⁶. Le texte est gravé sur la face extérieure d'une écuelle de production locale.

4. Outre les inscriptions fournies par l'édition de A. Morandi (2004), nous avons pris en considération un objet publié par F. M. Gambari (2001), p. 17 et p. 18, n. 9.
5. Cf. A. Morandi (2004), p. 515, qui indique que l'édition préparatoire qu'il fournit ne saurait comprendre ces inscriptions, mais qu'un corpus complet de l'épigraphie lépontique devrait les englober.
6. Cf. R. De Marinis (1988²), p. 60 pour le contexte archéologique probable de la découverte.

LIEU DE DÉCOUVERTE	RÉFÉRENCE DE L'INSCRIPTION	TEXTE
Sesto Calende	n° 77 ⁷	?]iunθanaxa

Un point important est la disposition des lettres sur les deux fragments conservés de l'écuelle (fig. 1) : celles-ci mesurent entre 0,9 et 2,9 cm de hauteur, c'est-à-dire une hauteur importante pour une écuelle dont la longueur conservée est de 14,5 cm.

L'interprétation linguistique du texte conservé est incertaine. Néanmoins il est largement admis qu'il s'agit d'une ou de deux formes onomastiques, de même que les formes des inscriptions plus récentes de notre corpus sont des formes onomastiques ou des abréviations de formes onomastiques, sauf les abécédaires⁸. Si la ou les formes doivent être interprétées comme morphologiquement celtiques et non comme étrusques⁹, alors il s'agit d'un ou de deux nominatifs singuliers en *-a*, probablement féminins. L'hypothèse d'une forme onomastique étrusque, ou d'une forme onomastique celtique adaptée pour sa transcription au moyen d'un suffixe étrusque *-χα*¹⁰, demeure possible ; il s'agirait alors

7. Il est possible que le texte soit complet, comme le suppose A. Morandi (2004), p. 572. Cependant l'écuelle est brisée à droite de l'élément morphologique *iun-* et l'hypothèse ne peut pas être écartée qu'une partie de l'inscription manque.
8. Improbable est donc l'hypothèse de F. M. Gambari (2009), p. 72 et (2011), p. 17 qui reconnaît dans le segment *iunθ* une désignation du « jeune guerrier ». Même si étymologiquement l'analyse est correcte, ce que nous n'examinons pas ici, synchroniquement ce segment est très probablement intégré dans une forme onomastique et donc au moins partiellement démotivé.
9. Pour l'interprétation étrusque de la ou des formes, cf. R. De Marinis (1988²), p. 60 ainsi que G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 140. Pour l'interprétation celtique cf. A. L. Prosdocimi (1991), p. 148-149, suivi par A. Morandi (1999), p. 156-158 et (2004), n° 77, G. Sassatelli (2000), p. 53-54, ainsi que P. Solinas (2010), p. 141-143. F. Motta (2001), p. 303 fait observer que la question est d'une importance limitée, dans la mesure où en tout état de cause l'inscription documente les débuts de la maîtrise et de l'emploi de l'écriture en pays lépontique. L'analyse de la forme nécessite une étude linguistique que nous ne pouvons pas entreprendre dans le cadre du présent article. Toutefois l'hypothèse qu'aux origines de l'épigraphie dans une région où celle-ci est encore inconnue se trouve une phase où même des formes onomastiques locales sont gravées avec une morphologie qui est celle de la langue qui a fourni le système d'écriture est intrinsèquement plausible. Telle est par exemple l'origine de l'écriture dite gallo-grecque. Cf. M. Bats (2011), p. 212-217. Le principe posé par A. L. Prosdocimi (1991), p. 149, que par défaut une inscription retrouvée en pays lépontique doit être interprétée comme linguistiquement lépontique, ne vaut pas nécessairement aux origines de l'écriture.
10. À propos duquel cf. G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 140.

d'au moins une forme masculine au cas zéro étrusque. Quoi qu'il en soit il est intrinsèquement probable que l'inscription renvoie à un personnage local et non à un Étrusque installé sur place, même si cette dernière hypothèse n'est pas impossible¹¹.

2.2. Il est significatif à nos yeux que cette première inscription sur céramique en pays lépontique soit gravée sur un objet qui ressortit à la vaisselle de table, en l'occurrence une écuelle destinée à conserver et manger des aliments solides¹², et que la disposition matérielle de l'inscription mette en valeur celle-ci de manière spectaculaire sur son support. Ces caractéristiques se retrouvent en effet aux époques plus récentes.

La période Golasecca II

3.1. En effet, la période Golasecca II fournit un plus grand nombre d'inscriptions sur céramique, qui présentent des caractéristiques communes et renvoient à une tradition désormais sensiblement unitaire, sinon encore très abondante. Il s'agit des inscriptions :

LIEU DE DÉCOUVERT	RÉFÉRENCE DE L'INSCRIPTION	TEXTE
Gudo	n° 2 ¹³	illisible
Castelletto Ticino	n° 74 ¹⁴	<i>χosioi<s>si</i>
Castelletto Ticino	n° 76 ¹⁵	illisible

11. Hypothèse d'un personnage d'origine étrusque : R. De Marinis (1988²), p. 60 et F. M. Gambari (1989), p. 215.
12. Pour le type archéologique et la fonction de l'objet cf. P. Piana Agostinetti (2004), p. 326-327. A. Morandi (2004), p. 572 analyse l'objet comme une coupe.
13. Pour l'inscription n° 2 cf. aussi P. Solinas (1995), n° 17, A. Morandi (1999), p. 153-154, F. Motta (2000), n° 16 et P. Piana Agostinetti (2004), p. 319. La datation proposée par A. Morandi (2004), p. 757 est « G[olasecca] II/III ? » ; A. Morandi (2004), p. 520 parle du iv^e siècle avant notre ère. Selon F. Motta (2000), p. 209 et P. Piana Agostinetti (2004), p. 319, l'objet, dans l'état le plus récent des études, est bien datable du Golasecca II B à la fin du vi^e ou au tout début du v^e siècle avant notre ère.
14. Pour l'inscription n° 74 cf. aussi G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 119-159, P. Solinas (1995), n° 113 bis, ainsi que A. Morandi (1999), n° 1.
15. Pour l'inscription n° 76 cf. aussi F. M. Gambari (1987), p. 412-414 ainsi que (1989), p. 213 et p. 215. Pour le type d'objet cf. aussi P. Piana Agostinetti (2004), p. 327. A. Morandi (2004), p. 571 et p. 760 date l'objet des vi^e ou v^e siècle avant notre ère, donc du Golasecca II ou III A. Selon F. M. Gambari (1987), p. 412-414 et (1989), p. 215 l'objet peut être daté de la transition entre les deux périodes, au tout début du v^e siècle ou à la fin du vi^e siècle avant notre ère.

LIEU DE DÉCOUVERT	RÉFÉRENCE DE L'INSCRIPTION	TEXTE
Castelletto Ticino ?	n° 75 ¹⁶	<i>χut</i>
Cascina Riviera	F. M. Gambari (2001), p. 17 et p. 18, n. 9	<i>Jausi</i>
Sesto Calende	n° 78 ¹⁷	A : <i>am̄kouvixxxri</i> B : <i>vixu</i>
Golasecca	n° 79 ¹⁸	illisible

Nous donnons ci-dessus les propositions de lecture de A. Morandi, sauf pour l'inscription de Cascina Riviera. Néanmoins les lectures sont souvent incertaines, comme nous l'indiquons ci-après.

Des sept textes, six proviennent des alentours immédiats de Castelletto Ticino. L'inscription n° 76 provient d'un contexte d'habitat à Castelletto Ticino même, et l'inscription F. M. Gambari (2001), p. 17 et p. 18, n. 9, d'un autre contexte d'habitat à Cascina Riviera au sud du site proto-urbain de Castelletto Ticino.

Un troisième texte, l'inscription n° 74, a été retrouvé dans une tombe à Castelletto Ticino même. L'inscription n° 75 a été découverte dans une des nécropoles liées au centre de Castelletto Ticino, sans que les détails publiés par le fouilleur de 1876 permettent d'identifier laquelle¹⁹. L'inscription n° 78, qui comporte deux textes distincts, provient d'une tombe de la nécropole de Sesto Calende. Enfin l'inscription n° 79 provient d'une tombe de Golasecca.

Le septième objet, le support de l'inscription n° 2, provient de Gudo, à l'extrémité nord du lac Majeur. Il est lui aussi issu d'un contexte funéraire.

3.2. Parmi ces objets, la plupart sont gravés sur des gobelets à boire²⁰. Tel est le cas des inscriptions n° 2, n° 74, n° 75²¹, n° 78 et n° 79. Il est significatif que ces gobelets aient tous été retrouvés dans des contextes

16. Pour l'inscription n° 75 cf. aussi P. Castelfranco (1876), p. 99 et table III, R. De Marinis (1988²), p. 76, n. 55, G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 160, n° 1 ainsi que P. Solinas (1995), n° 114.

17. Pour l'inscription n° 78 cf. aussi M. A. Binaghi et G. Rocca (1999).

18. Pour l'inscription n° 79 cf. aussi R. De Marinis (1988²), p. 76, n. 55, G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 160, n° 2, P. Solinas (1995), n° 118, A. Morandi (1999), p. 177, n. 87, F. Motta (2000), p. 209 et P. Piana Agostinetti (2004), p. 318, qui signale que la tombe concernée était une tombe féminine.

19. Cf. P. Castelfranco (1876), p. 87-88.

20. Sur ce type d'objet, cf. P. Piana Agostinetti (2004), p. 317-319.

21. Ce gobelet est muni d'une anse, contrairement aux autres. Cf. P. Piana Agostinetti (2004), p. 319.

funéraires : ils étaient originellement à l'intérieur de l'urne, et aucun autre type d'objet n'a été retrouvé dans la même position. Il s'agit donc d'objets intimement liés à l'identité personnelle de leur possesseur. Ils constituaient une possession particulièrement inaliénable, devant suivre leur possesseur dans la tombe²².

Plus précisément, il existe une convention sociale selon laquelle le gobelet à boire est un objet lié à la personne de son possesseur, qui mérite une inscription du vivant de celui-ci, et qui doit suivre ce dernier après sa mort. Mais le texte n'est probablement pas gravé après la mort du défunt. Il répond au contraire peut-être à une fonction d'ostentation du vivant de celui-ci dans le cadre de banquets collectifs. De fait, l'inscription est disposée d'une manière telle qu'elle est particulièrement visible, ce qui doit renvoyer à un objectif de perceptibilité lorsque le gobelet est utilisé (ou lorsque le gobelet est présenté sur un meuble accessible à un public plus large que les proches du personnage concerné?). Et d'autre part elle n'est pas nécessairement gravée pour être lue, car les textes documentés font souvent preuve de ligatures et de variations dans la forme des signes alphabétiques qui indiquent que la lisibilité n'est pas un objectif premier pour l'auteur de l'inscription. Au contraire, d'une manière comparable à une signature contemporaine, il s'agit d'inscriptions indissolublement liées à l'individualité de leur auteur, qui leur a donné une apparence spécifique, éventuellement non lisible par quelqu'un qui ne connaîtrait pas le personnage concerné.

3.3. Nous souhaitons étayer ces analyses par l'examen des exemples les plus nets. Dans le cas de l'inscription de Gudo n° 2 (fig. 2 et 3), le gobelet comporte un double tronc de cône, il mesure 8 cm de hauteur, et l'inscription occupe une hauteur importante sur le tronc de cône du bas. Il s'agit de plusieurs lettres liées, qu'il n'est pas possible de déchiffrer de manière nette.

Des problèmes de lisibilité tout à fait comparables, avec la même mise en scène spectaculaire, sont posés par l'inscription n° 79 (fig. 4). L'objet est perdu. L'inscription était gravée sur le col d'un gobelet à col évasé, sans qu'il soit possible de préciser davantage sa disposition.

22. Analyse déjà proposée par G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 126-127 et par P. Piana Agostinetti (2004), p. 317. L'écuelle de la période Golasecca I c, elle aussi, était peut-être considérée comme possession inaliénable du défunt ou de la défunte.

Comme l'observe A. Morandi²³, ce texte ne peut pas être interprété comme correspondant à une séquence de lettres identifiable. Et cependant il est probable qu'il s'agit d'une variation à partir d'un abécédaire *aev*. Si l'on admet que le trait sinueux à gauche est accidentel, le premier signe peut être interprété comme un *a* complété par un trait vertical à gauche, le second comme un *e*, et le troisième comme un digamma complété par un trait oblique. La présence d'autres abécédaires dans notre corpus rend cette interprétation probable²⁴. Mais le texte n° 79 n'est pas exactement un abécédaire²⁵ : c'est une décoration dérivée d'un abécédaire, rendue difficile à lire par la réélaboration qu'ont subie les lettres.

Encore plus net est le cas de l'inscription n° 78 (fig. 5). L'inscription est gravée elle aussi sur le col d'un gobelet à col évasé. Elle bénéficie d'une disposition qui la met nettement en valeur : les lettres sont hautes de 1,1 à 1,8 cm, alors que le gobelet mesure 8,1 cm de hauteur seulement ; elles sont immédiatement en dessous du bord supérieur. Le gobelet était « enfaticamente posto al centro » de la tombe, ce qui souligne son importance²⁶.

Le texte comporte deux segments distincts. Il n'est pas possible de fournir une lecture sûre, à tel point que les premières éditrices ont proposé l'hypothèse d'une imitation de lettres plutôt que de lettres à proprement parler²⁷. Cette hypothèse nous paraît juste, mais insuffisamment précise : pour notre part, nous y verrions volontiers la déformation d'un message contenant une ou plusieurs formes onomastiques, comparable à celle que les signatures de notre époque documentent, en l'occurrence à des fins d'ostentation lors de l'usage du gobelet (ou lors de sa présentation spectaculaire sur un meuble).

23. Cf. A. Morandi (2004), p. 574.

24. Cf. les inscriptions plus récentes n° 185 et n° 186.

25. Pace R. De Marinis (1988²), p. 76, n. 55.

26. Cf. G. Sassatelli (2000), p. 55. Cf. déjà aussi M. A. Binaghi et G. Rocca (1999), p. 439.

27. Cf. M. A. Binaghi et G. Rocca (1999), p. 444-445, qui proposent cependant une analyse étrusque pour le plus bref des deux segments, lu *zixu*. A. Morandi (2004), p. 574, qui ne croit pas à l'hypothèse d'une pseudo-inscription, parle pour sa part d'une « esuberanza propria di questo singolare scriba », ce qui ne rend pas justice au fait que d'autres textes de la période présentent des difficultés du même ordre. Il risque une lecture presque complète, sans forme étrusque, qui nous semble fort incertaine. Cf. aussi les bilans proposés par G. Sassatelli (2000), p. 55-57 et par P. Solinas (2010), p. 142, tous deux favorables à la lecture *zixu*.

3.4. Des cas moins problématiques, plus aisément intelligibles, mais marqués eux aussi par une forme d'ostentation qui prédomine sur la volonté de transmettre un simple message linguistique, sont représentés par les autres inscriptions de la période. Un exemple est l'inscription n° 74. Dans le cas de ce texte important pour l'étude du système grammatical du lépontique, l'inscription se trouve encore une fois sur le col d'un gobelet à col évasé. L'objet mesure 7,6 cm de haut, et les lettres sont hautes de 0,6 à 1,5 cm. Elles sont donc très visibles sur l'objet, mises en valeur par leur taille et par la même disposition sur le col que dans les cas précédents. L'inscription succède à une marque plus ancienne qu'il est possible de lire *uv* avec une ligature et qui représente probablement la marque d'un premier possesseur²⁸. Plus loin sur la droite est le texte principal, dont la lecture n'est pas sûre, mais qui en tout cas semble contenir une forme onomastique unique, masculine, au génitif singulier (fig. 6 et 7)²⁹.

Il est incontesté que l'inscription est aussi un élément de décor. Ce point est rendu certain par le fait que les lettres succèdent à un élément en zigzag gravé en même temps qu'elles. Le caractère décoratif de l'inscription peut expliquer aussi pourquoi le texte comporte deux *sigma* à sept traits, lesquels peuvent, comme le propose A. Morandi, être interprétés comme « *tendenza locale alla moltiplicazione dei tratti* »³⁰, si l'on entend

28. Cf. G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 130-131 et p. 141 ainsi que E. Dupraz (2015), p. 39-42.

29. Cf. en dernier lieu E. Dupraz (2015), p. 39-42 où la lecture du texte est discutée. Il n'est aucunement certain que la désinence doive être lue *-i* et constitue un exemple de génitif en [ī], *pace* A. Morandi (1999), p. 156 et (2004), p. 570. Au moins aussi probable nous paraît une lecture *-oi<s>o* comportant une variante probablement significative de la désinence *-oiso* de génitif attestée par ailleurs en lépontique ; en ce cas ce qui pour A. Morandi est la juxtaposition d'un *-s-* et d'un *-i-* est lu *-o-*. Sur le fait que le génitif singulier thématique lépontique documente une désinence *-oiso*, héritée de la désinence indo-européenne, une désinence *-i*, qui représente un renouvellement, et probablement aussi une désinence *-u*, issue de la désinence indo-européenne d'ablatif ou génitif-ablatif, cf. J. de Hoz (1990), p. 318-326 ; P. de Bernardo Stempel (1991), p. 216-217, (1993), p. 48-49 et (2011), p. 25-31, F. Motta (2000), p. 193-194 et p. 207-208 et (2001), p. 317, ainsi que R. De Marinis (2001), p. 68. Il semble donc y avoir un polymorphisme en synchronie dans la déclinaison thématique du lépontique (voir aussi *infra*). Une telle situation de polymorphisme, instable, est courante lors d'un processus de syncrétisme : plusieurs variantes libres coexistent avant stabilisation. Cf. G. Meiser (1992), p. 191-196.

30. Cf. A. Morandi (2004), p. 571. Cette tendance à la multiplication, dans le cas du *sigma*, s'appuie, il est vrai, sur l'existence de *sigma* à nombreux traits déjà dans les modèles étrusques. Cf. G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 141-142 et A. Morandi (2004), p. 571.

celle-ci comme une tendance à traiter la lettre comme un élément de décor similaire au zigzag horizontal qui se trouve en début d'inscription.

L'inscription n° 75 est elle aussi gravée sur un gobelet à boire, muni d'une anse contrairement aux cas précédents, mais pourvu d'un col évasé comme les précédents. L'objet n'est pas décrit avec précision par les éditions dont nous disposons, quoiqu'il soit conservé. Il apparaît cependant que le texte est gravé sur le col du gobelet, de la même manière que dans les exemples déjà analysés. Un élément de mise en valeur de l'inscription réside dans le fait que celle-ci est renversée par rapport aux précédentes : le bas des lettres se trouve près du bord du gobelet. Il y a là une mise en scène : le texte est lisible pour ceux qui regardent boire le possesseur (sauf encore une fois si le public visé est censé voir l'objet rangé sur un meuble). Il s'agit de l'abréviation d'une forme onomastique ; les trois lettres ne posent pas de difficulté de lecture.

3.5. Différent et plus difficile à analyser est le cas des deux dernières inscriptions, celles qui ne proviennent pas de contextes funéraires, mais de contextes d'habitats. L'inscription n° 76 (fig. 8) est gravée sur ce qui semble une écuelle à râpe : la face intérieure de l'écuelle comporte des fragments durs peut-être destinés à racler des aliments à des fins culinaires. Il s'agit donc si cette analyse archéologique est correcte d'un objet qui n'est pas destiné à la consommation, mais à la préparation d'un aliment, en l'espèce solide. Il ne peut pas avoir exactement la même fonction d'ostentation liée au banquet que les autres objets, même si un emploi lors de la préparation d'un aliment dans le cadre du banquet lui-même ne nous semble pas exclu (en revanche, il est concevable que l'objet ait été présenté de manière statique sur un meuble).

L'inscription semble pouvoir être analysée comme la combinaison à des fins de décoration de plusieurs signes alphabétiques, dont peut-être un *m*. Elle est comparable à l'inscription n° 2 de ce point de vue³¹. Elle est gravée avec une disposition qui la met aussi en valeur pour l'usager de l'objet : elle figure sous l'écuelle, au centre du pied de l'objet. Ainsi, le cas des gobelets, destinés à être placés dans la tombe du défunt, garde sa spécificité, mais d'autres objets peuvent recevoir une inscription avec mise en valeur ostentatoire, même s'ils ne sont apparemment pas conçus pour un usage public aussi affirmé qu'un gobelet.

31. Comme l'observe à juste titre A. Morandi (2004), p. 571.

Cette disposition sous le pied d'un récipient alimentaire est destinée à devenir fréquente lors de la période Golasecca III A. La gravure largement décorative, sous le pied d'un récipient, de ce qui doit par ailleurs être la notation d'une forme onomastique, dès la fin de la période Golasecca II ou le tout début du Golasecca III A, encore sur le site de Castelletto Ticino juste avant l'abandon de celui-ci, est significative de la continuité entre Castelletto Ticino et Côme.

3.6. Le cas de l'inscription F. M. Gambari (2001), p. 17 et p. 18, n. 9 (fig. 9) renvoie à un autre genre de support encore et pose des problèmes spécifiques. L'objet est un couvercle, conservé de manière fragmentaire. Le texte *Jausi* semble nettement lisible, quoique lacunaire. Il est interprété par l'éditeur comme le datif de but *al/jausi* d'un substantif signifiant « alose » : le récipient serait « pour l'alose », destiné à contenir une sauce faite pour ce poisson ou peut-être avec ce poisson. Cette analyse linguistique nous paraît très difficile, eu égard au fait que toutes les formes attestées dans notre corpus semblent soit des anthroponymes soit des abécédaires. Le support matériel, un couvercle, est, il est vrai, d'un type unique dans notre corpus et peut indiquer un contenu linguistique exceptionnel. Mais le plus probable est tout de même que la forme doit être interprétée comme un génitif thématique en *-i*³², ce cas étant attesté par ailleurs dans notre corpus, et qu'il s'agit d'un anthroponyme.

Dans le cas du couvercle F. M. Gambari (2001), p. 17 et p. 18, n. 9, il ne nous semble pas possible d'identifier de mise en scène spectaculaire de l'inscription sur son support matériel, contrairement à tous les autres objets de la période Golasecca II. L'inscription semble être gravée vers le bord du couvercle, sans intention particulière. Ceci concorde peut-être avec la fonction de l'objet, qui ne peut guère être utilisé de manière ostentatoire pour renvoyer à la personnalité de son possesseur, contrairement à un gobelet, élément lié à une individualité. Il s'agit probablement ici d'une marque de propriété simple, c'est-à-dire affirmant une propriété dans la vie de tous les jours, peut-être simplement à titre d'avertissement face aux voleurs, sans mise en évidence au cours d'un repas festif ou face à un public large. L'inscription atteste donc peut-être un usage moins marqué de l'écriture que les autres de notre corpus.

32. Nous suivons donc A. Morandi (2004), p. 570 pour ce texte.

La période Golasecca III A

4.1. Lors de la période Golasecca III A, l'épigraphie sur céramique provient pour l'essentiel du grand site proto-urbain de Côme. Le plus souvent la provenance exacte n'est pas documentée ; il ne semble pas y avoir de lien privilégié avec les tombes. Les inscriptions sont le plus souvent attestées sur des patères, c'est-à-dire des vases à forme basse et large destinés à recueillir des aliments solides, ou des bols, autres vases à forme basse et large, utilisables aussi bien pour des boissons que pour des aliments solides. Il y a donc un changement par rapport à la phase précédente : les objets inscrits, porteurs de ce qui doit être analysé comme une forme onomastique complète ou abrégée, doivent probablement encore être compris comme intégrés à la sphère personnelle de leur possesseur, mais il ne s'agit plus de gobelets à boire, et le lien avec les tombes ne paraît pas marqué.

En revanche, les inscriptions renvoient toujours à une convention largement partagée en ce qui concerne leur présentation matérielle : elles sont majoritairement inscrites sous le fond de la patère ou du bol, avec une disposition qui met en valeur le texte dès que le vase est soulevé (ou présenté accroché), car les lettres occupent une part importante de la surface du fond du vase ou sont soulignées par deux traits diamétraux qui les encadrent³³. Dès que l'objet est utilisé ou rangé de manière à montrer le texte, le nom du possesseur est donc mis en évidence de manière ostentatoire par l'inscription. Que celle-ci fasse partie d'un projet conscient d'ostentation est confirmé par l'existence de quelques exemplaires où

33. Ces traits correspondent formellement aux traits horizontaux qui délimitent en haut et en bas la ligne d'écriture de l'inscription du gradin de Côme – Prestino n° 180. Cette inscription monumentale sur pierre est datable du deuxième quart du v^e siècle avant notre ère selon R. De Marinis et F. Motta (1990-1991), p. 211, n. 16 et F. Motta (2000), p. 197, ou bien entre la fin du vi^e et le début du v^e siècle avant notre ère selon A. Morandi (2004), p. 638. Il se peut qu'aussi bien dans cette inscription monumentale que dans l'*instrumentum domesticum* les lignes doivent être interprétées comme des guides pour l'écriture, mais dans le cas de la céramique ces lignes servent aussi de décor ostentatoire, qui peut être repris comme motif figuré à partir d'autres genres épigraphiques comme les inscriptions monumentales, au-delà de la fonction d'aide à l'écriture. Des lignes de forme comparable, délimitant le champ épigraphique au-dessus et en-dessous des lettres, sont aussi attestées sur les épitaphes lépontiennes, genre qui apparaît dès le Golasecca II avec la pierre de Vergiate près de Castelletto Ticino n° 106. Voir R. De Marinis et F. Motta (1990-1991), p. 206 et p. 217-218.

le texte est gravé avant cuisson : l'inscription est commandée en même temps que le vase et s'intègre dans l'autoreprésentation des commanditaires dès la fabrication de l'objet.

4.2. Deux cas significatifs sont représentés par deux séries d'objets retrouvés à Côme. Dans chaque série, les patères ou bols attestent la même inscription, c'est-à-dire la même forme onomastique et le même possesseur. Une première série est celle des quatre inscriptions suivantes :

LIEU DE DÉCOUVERTE	RÉFÉRENCE DE L'INSCRIPTION	TEXTE	SUPPORT
Côme – San Fermo	n° 148 ³⁴	<i>plioiso</i>	bol
Côme – Rondineto	n° 153 ³⁵	<i>plioiso</i>	bol
Côme – Rondineto	n° 162 ³⁶	<i>pli]ois[o</i>	bol
Côme – Rondineto	n° 163 ³⁷	<i>plio]iso</i>	bol

La forme unique attestée probablement à l'identique sur les quatre inscriptions est certainement le génitif singulier thématique en *-oiso* d'un anthroponyme³⁸. Les quatre textes sont sans doute contemporains, au sens où ils renvoient au même personnage³⁹. Le premier texte a été retrouvé dans un fond de cabane dans le site d'habitat de San Fermo, le second et le troisième proviennent d'une tombe de Rondineto, le dernier d'un contexte indéterminé à Rondineto, qui peut être une tombe ou un habitat, éventuellement la même tombe que pour les deux précédents.

Le premier objet, un bol, a été gravé sur sa face interne (fig. 10). L'inscription est conçue ici aussi comme un élément du décor : comme le signale à juste titre A. Morandi, elle est gravée « con tratti sinistrorsi

34. Pour l'inscription n° 148 cf. aussi R. De Marinis (1986), p. 75, n° 6, G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 160, n° 7, P. Solinas (1995), n° 96, A. Morandi (1999), n° 31 et P. Piana Agostinetti (2004), p. 329, laquelle analyse le support comme une patère et non comme un bol, tout en indiquant p. 321 qu'il s'agit d'une distinction difficile à faire sans examen précis.

35. Pour l'inscription n° 153 cf. aussi M. G. Tibiletti Bruno (1969), n° 2, R. De Marinis (1986), p. 75, n° 5, G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 160, n° 4, P. Solinas (1995), n° 80, A. Morandi (1999), n° 32 et F. Motta (2000), n° 14.

36. Pour l'inscription n° 162 cf. aussi M. G. Tibiletti Bruno (1969), n° 3, G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 160, n° 5, P. Solinas (1995), n° 88.

37. Pour l'inscription n° 163 cf. aussi M. G. Tibiletti Bruno (1969), n° 4, G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 160, n° 6, ainsi que P. Solinas (1995), n° 89.

38. Pour l'analyse linguistique du texte, cf. G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 135-139 et en dernier lieu F. Motta (2000), p. 208-209.

39. Cf. p. 194-195.

molto sottili, stilizzati è il caso di dire, prossima alla decorazione a stampiglia di sei cerchi concentrici »⁴⁰; à notre avis elle est conçue comme un complément de cette décoration⁴¹. Le fragment de bol mesure 16,7 sur 6,5 cm.

Le second texte au contraire (fig. 11) a été gravé avant cuisson sous le pied du bol. Il y occupe une place particulièrement spectaculaire. Le fragment mesure 12,8 sur 7,8 cm; l'inscription y est encadrée par deux lignes qui à notre avis ont une fonction décorative, et non pas, ou pas principalement, une fonction technique de guide pour l'écriture; elle occupe tout le diamètre de l'objet. Ici aussi au moins une lettre, le *sigma* à au moins cinq traits, témoigne d'une forme complexe, stylisée⁴². Comparables semblent les fragments plus petits liés au troisième et au quatrième texte⁴³.

A. Morandi a émis l'hypothèse que la série n'est pas unitaire. Selon lui, le premier texte, l'inscription n° 148, est une marque de propriété, mais le second, gravé avant cuisson, doit être compris comme une marque de potier⁴⁴. Cette hypothèse nous paraît très invraisemblable, non seulement parce qu'elle suppose une homonymie, mais aussi parce qu'eu égard au reste du corpus que nous étudions il est très improbable qu'il ait existé des marques de potier en pays lépontique aux périodes Golasecca I à III A. Au contraire, nous comprenons la série comme l'indication qu'un seul et même personnage a fait inscrire son nom, dès avant la commande dans une partie des cas, sur plusieurs vases lui appartenant. Cela indique que, contrairement à ce qui semble être le cas à la période

40. Cf. A. Morandi (2004), p. 623.

41. A. Morandi (1999), p. 182, qui a indiqué que les lettres étaient de forme stylisée et l'inscription toute voisine des estampilles, n'en conclut pas moins, à tort selon nous, que l'inscription et le décor à estampilles sont indépendants. Il nous semble qu'ils s'intègrent dans le même projet décoratif.

42. Comme l'indique à juste titre A. Morandi (1999), p. 183-184 et (2004), p. 625, qui rapproche ce *sigma* de ceux de l'inscription n° 74.

43. M. G. Tibiletti Bruno (1969), p. 184 et p. 186, confirme que les troisième et quatrième textes, eux aussi, ont été gravés avant cuisson, *pace* A. Morandi (2004), p. 630 qui affirme le contraire à propos du quatrième.

44. Cf. A. Morandi (1999), p. 182-184 et (2004), p. 623. Il n'existe guère de différence chronologique appréciable entre l'objet de San Fermo, que R. De Marinis (1986), p. 75 date du v^e siècle avant notre ère, et ceux de Rondineto, dont le mieux conservé est daté par R. De Marinis (1986), p. 75 du v^e ou du début du iv^e siècle avant notre ère, *pace* A. Morandi (1999), p. 183, qui fait explicitement référence aux datations proposées par R. De Marinis, mais considère qu'il y a une différence chronologique nette.

précédente, l'écriture n'est pas réservée à un objet unique appartenant à la sphère personnelle de son possesseur. Mais l'écriture demeure un élément de décor – ainsi s'explique l'aspect stylisé et spectaculaire des textes – important pour la vaisselle de table du possesseur. Le fait que l'inscription de San Fermo provienne d'un autre site peut renvoyer à une diffusion par don des objets une fois gravés⁴⁵, ou peut-être plutôt, si les objets de Rondineto proviennent bel et bien d'un même contexte funéraire, à une simple distinction entre un habitat et la tombe où fut déposé le possesseur à sa mort. Il est peut-être significatif que les inscriptions retrouvées probablement ou certainement en contexte funéraire soient celles dont le texte a été gravé avant cuisson, donc celles qui répondent au projet le plus mûrement réfléchi.

4.3. La deuxième série est probablement un peu plus récente : les quatre inscriptions semblent pouvoir être datées des décennies 440 à 400 avant notre ère, voire plus précisément de la fin du v^e siècle avant notre ère⁴⁶.

LIEU DE DÉCOUVERTE	RÉFÉRENCE DE L'INSCRIPTION	TEXTE	SUPPORT
Côme – Prestino	n° 189 ⁴⁷	<i>sekezos</i>	bol
Côme – Prestino	n° 190 ⁴⁸	<i>se]kezos</i>	bol

45. Hypothèse de G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 137-138, qui ne prennent pas en compte le fait, nettement indiqué par M. G. Tibiletti Bruno (1969), que les objets de Rondineto proviennent certainement ou probablement d'un contexte funéraire.

46. Pour la datation des inscriptions cf. R. De Marinis (2001), p. 66-70 : le support oriente vers une datation entre 440 et 400 avant notre ère environ ; en outre, en raison du rapprochement onomastique avec le personnage dont le génitif du nom est *sexeθu*, attesté sur des monnaies frappées (dans un lieu mal déterminé) dans les premières années du iv^e siècle avant notre ère, les inscriptions de notre série datent peut-être plus précisément de l'extrême fin du v^e siècle. À propos des monnaies cf. G. Gorini (2014), p. 476-477 qui les date des années 390 à 380 avant notre ère. Les inscriptions sur céramique sont donc probablement un peu plus anciennes que les monnaies, *pace* G. Gorini (2014), p. 477, qui considère sans expliciter son argumentation que le commanditaire est allé s'installer à Côme après avoir fait frapper les monnaies. Il est très vraisemblable que l'aristocrate qui a fait frapper les monnaies est le même personnage qui a fait graver les quatre bols. Cf. sur ce point F. Motta (2000), p. 208 et (2001), p. 316, R. De Marinis (2001), p. 66, P. de Bernardo Stempel (2011), p. 27 et G. Gorini (2014), p. 476-477, *pace* A. Morandi (2004), p. 645 et P. Solinas (2010), p. 146-150. La forme *sexeθu* est très vraisemblablement un génitif, et doit correspondre au nominatif *sekezos*. Cf. sur ce point F. Motta (2000), p. 208 et (2001), p. 317.

47. Pour l'inscription n° 189 cf. aussi F. Motta (2000), n° 13.

48. Pour l'inscription n° 190 cf. aussi F. Motta (2000), n° 13.

LIEU DE DÉCOUVERTE	RÉFÉRENCE DE L'INSCRIPTION	TEXTE	SUPPORT
Côme – Prestino	n° 191 ⁴⁹	<i>sekezos</i>	bol
Côme – Prestino	n° 192 ⁵⁰	<i>sek]ezos</i>	bol?

Les quatre objets proviennent d'une cavité creusée dans le sol dans ce qui peut être interprété comme un lieu de culte et qui en tout cas ne se confond ni avec une sépulture ni avec un habitat ordinaire⁵¹. Ils ont tous les quatre été gravés avant la cuisson sur la face extérieure du fond d'un bol. Mais la disposition du texte et même la forme des lettres ne sont pas les mêmes d'un objet à l'autre.

L'inscription n° 189 (fig. 12) figure entre deux traits diamétraux, elle est donc au centre du fond du bol, comme de nombreuses autres marques de propriété du Golasecca III A.

Les inscriptions n° 190 (fig. 13) et n° 191 en revanche sont sans traits diamétraux. Le texte occupe dans les deux cas la plus grande partie du fond du bol, avec une autre mise en valeur spectaculaire que celle qui est documentée pour le texte précédent. Au moins l'inscription n° 190 présente à la fin du texte, par opposition au commencement, un *sigma* à cinq⁵² traits comparable à ceux des inscriptions n° 74 et n° 153. L'inscription n° 191 est en trop mauvais état pour qu'il soit possible d'apprécier la forme du *sigma* final. L'inscription n° 192 est trop fragmentaire pour permettre des conclusions sûres.

Le fait que la forme des lettres et la disposition de l'inscription sur le fond du vase varient renvoie probablement à au moins deux phases de gravure différentes, une pour l'inscription n° 189, une pour les inscriptions n° 190 et n° 191. D'autre part le fait que l'inscription contienne le nominatif masculin singulier *sekezos* du nom d'un personnage qui vers la même époque a fait battre monnaie indique qu'il s'agit d'un personnage de haut rang. La mise en scène ostentatoire de son nom sur des bols peut dans ce contexte être interprétée comme une autoreprésentation dans le cadre de banquets entre membres des élites sociales (ou dans celui d'une

49. Pour l'inscription n° 191 cf. aussi F. Motta (2000), n° 13.

50. Pour l'inscription n° 192 cf. aussi F. Motta (2000), n° 13.

51. Cf. S. Casini, R. De Marinis et M. Rapi (2001), p. 109.

52. Ce point est souligné à juste titre par A. Morandi (2004), p. 644 par opposition à F. Motta (2000), p. 207 qui considère que le *sigma* final a seulement quatre traits.

présentation spectaculaire sur un meuble)⁵³. Au moins à cette date, l'écriture est un vecteur d'ostentation sociale dont les aristocrates eux-mêmes se sont emparé pour mettre leur nom en valeur. L'emploi des bols dans un contexte qui semble cultuel et où sont aussi attestés des vases qui paraissent avoir été brisés intentionnellement peut indiquer que secondairement ce personnage a participé à un rituel et employé dans ce cadre une vaisselle liée à sa sphère personnelle et marquée comme telle. Comme dans le cas des inscriptions *plioiso* il est significatif que plusieurs bols ont été marqués en des circonstances différentes pour le même personnage, contrairement à ce qui semble le cas des gobelets du Golasecca II.

4.4. À Côme ont été retrouvées, dans des contextes archéologiques en général impossibles à préciser dans l'état présent de la documentation, plusieurs autres inscriptions dont le support est assez bien conservé pour qu'il soit possible de les assimiler aux textes de la série *plioiso* et de la série *sekezos*. En effet les inscriptions sont gravées sous le pied d'un bol ou d'une patère, et leur disposition est spectaculaire, soit que le texte soit mis en valeur par des traits diamétraux, soit qu'il occupe une grande partie de l'espace du fond du vase. Dans plusieurs cas, l'inscription a été gravée avant cuisson.

LIEU DE DÉCOUVERTE	RÉFÉRENCE DE L'INSCRIPTION	TEXTE	SUPPORT
Côme – Rondineto	n° 149 ⁵⁴	[---]akur[---]	forme ?
Côme – Rondineto	n° 156 ⁵⁵	lu[---]	patère ?
Côme – Rondineto	n° 159 ⁵⁶	¹ nap[---] ² ot[---]	bol

53. A. Morandi (2004), p. 644, interprète la série *sekezos* comme renvoyant à une marque de potier, sans doute en raison de la gravure avant cuisson. Mais le lien, qui nous paraît certain, avec les monnaies *sexeθu* et le notable qui les a fait frapper, nous semble rendre très invraisemblable cette analyse, de même que pour la série *plioiso* l'identité entre le personnage mentionné sur l'inscription gravée après cuisson et celui qui apparaît sur l'inscription gravée avant cuisson rend très invraisemblable l'analyse de cette dernière et des inscriptions comparables comme marques de potier.
54. Pour l'inscription n° 149 cf. aussi M. G. Tibiletti Bruno (1969), n° 25 et P. Solinas (1995), n° 76. Il s'agit d'un fragment de fond de vase sur lequel les lettres se courbent le long de la courbure du support lui-même.
55. Pour l'inscription n° 156 cf. aussi M. G. Tibiletti Bruno (1969), n° 6. Il s'agit selon A. Morandi (2004), p. 626 d'un fragment de fond de ce qui pouvait être une patère, sur lequel l'inscription était gravée entre deux traits diamétraux.
56. Pour l'inscription n° 159 cf. aussi M. G. Tibiletti Bruno (1969), n° 13 et P. Solinas (1995), n° 85. Il s'agit d'un fragment de fond de bol dans lequel trois traits diamétraux

LIEU DE DÉCOUVERTE	RÉFÉRENCE DE L'INSCRIPTION	TEXTE	SUPPORT
Côme – Rondineto	n° 161 ⁵⁷	<i>meiva</i>	bol
Côme – Rondineto	n° 171 ⁵⁸	<i>ma[---]</i>	bol
Côme – Rondineto	n° 174 ⁵⁹	<i>te[---]</i>	bol
Côme – Rondineto	n° 176 ⁶⁰	<i>pe</i>	forme?

délimitent le champ épigraphique, occupé par deux formes dont seul le début est documenté. Le texte a été gravé avant cuisson. Il s'agit ici d'une disposition encore plus spectaculaire que le type plus courant dans lequel une ligne unique est délimitée par deux traits diamétraux ; les deux lignes de texte ont été écrites ensemble (fig. 14).

57. Pour l'inscription n° 161 cf. aussi M. G. Tibiletti Bruno (1969), n° 28, P. Solinas (1995), n° 87 et A. Morandi (1999), n° 27. Il s'agit d'un fond de bol sur lequel semblent écrites deux lignes en boustrophédon, la première se courbant selon la courbure du fond lui-même. Le texte est difficile à lire et l'identification d'une finale *-a* de nominatif féminin singulier est au mieux une possibilité. Quoi qu'il en soit l'emploi du boustrophédon relève d'une volonté de mise en valeur, puisqu'il s'agit en fait de contraindre le lecteur à tourner le bol ou du moins à changer de direction de regard pour lire la forme (fig. 15), comme c'est aussi le cas sur l'inscription n° 179.
58. Pour l'inscription n° 171 cf. aussi M. G. Tibiletti Bruno (1969), n° 17, P. Solinas (1995), n° 94 g et A. Morandi (1999), n° 26. Il s'agit d'un fond de bol sur lequel sont gravés plusieurs traits enchevêtrés, dont la lecture nous semble fort incertaine. Ici aussi nous considérons que les lettres de ce qui doit renvoyer à une forme onomastique sont employées aussi comme éléments de décor, d'où l'écart par rapport aux lettres telles qu'enseignées par la norme graphique (fig. 16).
59. Pour l'inscription n° 174 cf. aussi M. G. Tibiletti Bruno (1969), n° 22 et P. Solinas (1995), n° 93 f. Il s'agit d'un fond de bol, comme l'indique nettement et, à en juger par la photographie, à juste titre M. G. Tibiletti Bruno (1969), p. 201-202, *pace* A. Morandi (2004), p. 636. Les deux lettres conservées sont pressées contre le bord circulaire, dont elles suivent la courbure ; elles présentent des dimensions importantes par rapport à l'ensemble du fond.
60. Pour l'inscription n° 176 cf. aussi G. Frigerio, G. Luraschi, P. U. Martinelli *et al.* (1970-1973), p. 155 et table III ainsi que M. G. Tibiletti Bruno (1977), n° 82. L'inscription a été découverte au fond d'un puits. Les deux lettres occupent tout le diamètre de l'objet : la haste du *p* est diamétrale ; celle de l'*e* a son sommet tout près du bord supérieur, et le trait oblique du bas de l'*e* atteint le bord inférieur. Il s'agit ici aussi du fond d'un vase (fig. 17). L'explication de M. G. Tibiletti Bruno (1977), p. 100 pour la disposition de nombreuses inscriptions écrites sous le fond d'un vase, à savoir que le fond est plus solide et se conserve mieux (en d'autres termes d'autres inscriptions pouvaient être gravées ailleurs sans qu'elles aient été conservées), néglige l'effort de disposition des nombreuses inscriptions placées sous fond de vase, qui fait d'elles des éléments de décor mis en valeur de manière ostentatoire. L'attestation fréquente d'inscriptions sur des fonds de vases ne renvoie pas seulement à la meilleure conservation des fonds, mais aussi à un projet d'usage de l'écriture comme élément de décoration spectaculaire.

LIEU DE DÉCOUVERTE	RÉFÉRENCE DE L'INSCRIPTION	TEXTE	SUPPORT
Côme – Rondineto	n° 177 ⁶¹	<i>al</i>	forme ?
Côme – Breccia	n° 179 ⁶²	<i>pa</i> ou <i>ua</i>	bol
Côme – Prestino	n° 181 ⁶³	[---]ias[---]	forme ?
Côme – Prestino	n° 182 ⁶⁴	<i>evx</i> [---]	forme ?
Côme – Prestino	n° 188 ⁶⁵	<i>pei</i> [---]	forme ?

L'ensemble de ces données confirme l'existence à Côme lors de la période Golasecca III A d'une tradition et d'une convention selon lesquelles des marques de propriété ostentatoires, éventuellement commandées avec l'objet lui-même et gravées avant cuisson, étaient gravées sous

61. Pour l'inscription n° 177 cf. aussi M. G. Tibiletti Bruno (1969), n° 39. Les deux lettres occupent sur la face externe toute la moitié droite du fond du vase, ce qui justifie la remarque « *elegantemente* » de M. G. Tibiletti Bruno (1969), p. 216 (fig. 18).
62. Pour l'inscription n° 179 cf. aussi M. G. Tibiletti Bruno (1969), n° 78 et P. Solinas (1995), n° 54. Les deux lettres se trouvent mises en valeur par le fait qu'elles sont exactement au centre du pied du bol. Elles sont dans un excellent état de conservation et pourtant leur lecture pose des problèmes considérables, ce qui justifie la remarque de M. G. Tibiletti Bruno (1969), p. 236 : « Qui si ha l'impressione di trovarsi di fronte a un caso di 'simmetria grafica' (...) per cui le due lettere, a figura simile, e resa volontariamente ancora più [*sic*] simile, sono state presentate in modo da creare, opponendosi l'una all'altra, una figura triangolare ». En d'autres termes, il y a ici aussi utilisation de ce qui doit être le début d'une forme onomastique comme élément de décor, par déformation volontaire et esthétique des lettres telles que la norme graphique les prescrit par ailleurs (fig. 19).
63. Pour l'inscription n° 181 cf. aussi M. G. Tibiletti Bruno (1969), n° 72 et P. Solinas (1995), n° 66. Le fragment est si petit qu'il ne permet aucune remarque sur la disposition du texte, et il n'est pas certain qu'il se soit trouvé sous un fond de vase. La photographie publiée par M. G. Tibiletti Bruno (1969), table XXV ne confirme pas la présence de traits diamétraux, mentionnée par M. G. Tibiletti Bruno (1969), p. 229, mais celle-ci serait un indice que l'inscription provient bel et bien d'un fond de vase, ou éventuellement d'une face interne.
64. Pour l'inscription n° 182 cf. aussi M. G. Tibiletti Bruno (1969), n° 73 et P. Solinas (1995), n° 67. Les lettres sont gravées avant cuisson, ce qui rend l'objet comparable aux séries *plioiso* et *sekezos*, dont une partie renvoyait aussi à une commande incluant la marque de propriété. Les deux lettres lisibles sont massées contre le bord droit du fond du vase, comme l'observe M. G. Tibiletti Bruno (1969), p. 229, et elles semblent occuper une proportion importante de celui-ci.
65. Pour l'inscription n° 188 cf. aussi P. Solinas (1995), n° 73. Aucune des deux notices ne donne de dessin ou de photographie qui permette d'apprécier la disposition sous le fond du vase. Quoi qu'il en soit A. Morandi (2004), p. 643, signale qu'un z est gravé par ailleurs sur la face intérieure du vase.

le pied d'un vase qui pouvait être un bol ou une patère et servait en tout cas à la consommation de nourriture. La disposition des lettres et leur forme montrent que le texte représente au moins autant un élément de décor que la simple notation d'une forme onomastique.

4.5. À Côme même, les inscriptions du Golasecca III A ne sont pas toutes gravées sous le fond d'un bol ou patère. Il existe plusieurs inscriptions qui sont gravées sur la face interne d'un de ces objets, ou plus rarement sur la face externe. Toutefois ces textes aussi font preuve d'une disposition qui les met en valeur et qui fait de l'inscription un élément de décor, en général analysable comme tel en dépit de l'état fragmentaire de l'objet. Est plusieurs fois attestée la présence de traits diamétraux au-dessus et en-dessous du texte. Dans au moins un cas le trait diamétral a été incisé après les lettres, ce qui confirme que d'une manière générale sa fonction première n'est pas celle d'une aide à l'écriture. Sont aussi documentées des variations par rapport aux formes canoniques des lettres. De plus, lorsque l'inscription figure sur la face intérieure, une mise en scène est manifeste : le texte apparaît à son possesseur lui-même, lorsque le bol ou patère est vidé (sauf, encore une fois, si la mise en scène renvoie à une disposition statique sur un meuble).

La présence de deux abécédaires, les inscriptions n° 185 et n° 186, confirme que le début de l'alphabet dans l'inscription plus ancienne n° 79 n'est pas un phénomène isolé, mais doit être interprété comme la marque conventionnelle d'une maîtrise de l'écriture, renvoyant à une auto-représentation comme scripteur, dont la fonction est comparable à celle des formes onomastiques qui sont notées entières ou abrégées sur les autres inscriptions de notre corpus et qui elles aussi contribuent à la mise en valeur ostentatoire de l'identité d'une personne⁶⁶.

66. Outre les inscriptions que nous commentons ici, deux textes de Côme sont écrits sur des fragments trop petits pour être analysés :

LIEU DE DÉCOUVERTE	RÉFÉRENCE DE L'INSCRIPTION	TEXTE	SUPPORT
Côme – Prestino	n° 183	[---]miu[---]	forme ?
Côme – Prestino	n° 184	[---]eu.o[---]	forme ?

Pour le premier de ces textes, cf. aussi M. G. Tibiletti Bruno (1969), n° 74 et P. Solinas (1995), n° 68. Il est gravé avant cuisson. Pour le second, cf. aussi M. G. Tibiletti Bruno (1969), n° 75 et P. Solinas (1995), n° 69. Ce fragment comporte peut-être un point qui sert d'interponction.

LIEU DE DÉCOUVERTE	RÉFÉRENCE DE L'INSCRIPTION	TEXTE	SUPPORT
Côme – Rondineto	n° 154 ⁶⁷	<i>sla[---]</i>	forme?
Côme – Rondineto	n° 157 ⁶⁸	<i>lu[---]</i>	forme?
Côme – Rondineto	n° 158 ⁶⁹	<i>[---]tirisxxxvx[---]</i>	forme?
Côme – Rondineto	n° 160 ⁷⁰	<i>[---]xrkimu[---]</i>	patère
Côme – Rondineto	n° 172 ⁷¹	<i>[---]tias</i>	forme?
Côme – Rondineto	n° 178 ⁷²	<i>va[---]</i>	forme?
Côme – Prestino	n° 185 ⁷³	<i>aev</i>	bol

67. Pour l'inscription n° 154 cf. aussi M. G. Tibiletti Bruno (1969), n° 16 et P. Solinas (1995), n° 81. L'inscription figure sur la face intérieure d'un vase de forme incertaine, près d'une décoration en forme de rosette ; les lettres sont d'une taille plus importante que la rosette.
68. Pour l'inscription n° 157 cf. aussi M. G. Tibiletti Bruno (1969), n° 10. L'inscription figure sur la face intérieure d'un vase de forme incertaine. Le texte figure entre deux traits rectilignes qui étaient certainement diamétraux.
69. Pour l'inscription n° 158 cf. aussi M. G. Tibiletti Bruno (1969), n° 15, G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 162, n° 8, P. Solinas (1995), n° 83 et A. Morandi (1999), n° 29. L'inscription est gravée immédiatement sous le bord extérieur d'un vase de type non déterminable. La disposition la met donc en évidence dès que le vase est employé (fig. 20). La datation au Golasecca III A n'est pas certaine : l'inscription peut aussi dater du IV^e siècle avant notre ère.
70. Pour l'inscription n° 160 cf. aussi M. G. Tibiletti Bruno (1969), n° 8, M. Lejeune (1971), p. 72, n. 251 et P. Solinas (1995), n° 86. L'inscription est gravée à l'intérieur d'un fragment de patère. Ici aussi figurent deux traits probablement diamétraux, dont la forme paraît cependant légèrement oblique. Les lettres sont ligaturées ou déformées par rapport aux normes enseignées, comme l'observent M. G. Tibiletti Bruno (1969), p. 189 et A. Morandi (2004), p. 629, notamment dans le groupe lu *ki*, ce qui renvoie encore ici à une stylisation décorative du texte gravé (fig. 21).
71. Pour l'inscription n° 172 cf. aussi M. G. Tibiletti Bruno (1977), n° 83, P. Solinas (1995), n° 94 u et A. Morandi (1999), n° 25. Le fragment a été découvert « in terra carboniosa e fra un gran numero di frammenti ceramici del Golasecca III », selon M. G. Tibiletti Bruno (1977), p. 101. L'inscription apparaît complète à droite et représente probablement une forme onomastique féminine au génitif singulier. Elle est gravée sur la panse d'un vase de forme indéterminée, les sources ne permettant pas de déterminer si c'est sur la face interne ou sur la face externe. La disposition originelle du texte n'est pas déterminable dans l'état où le fragment est conservé.
72. Pour l'inscription n° 178 cf. aussi M. G. Tibiletti Bruno (1977), n° 84. Le fragment provient d'un « deposito di cocci di ceramica preromana e romana », selon les indications de M. G. Tibiletti Bruno (1977), p. 102. L'inscription est gravée sur la panse d'un vase de forme indéterminée, les sources ne permettant pas de déterminer si c'est sur la face interne ou sur la face externe. La disposition originelle du texte n'est pas déterminable dans l'état où le fragment est conservé.
73. Pour l'inscription n° 185 cf. aussi G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 162, n° 9, P. Solinas (1995), n° 118 et A. Morandi (1999), n° 23. Le texte est gravé sur la face

LIEU DE DÉCOUVERTE	RÉFÉRENCE DE L'INSCRIPTION	TEXTE	SUPPORT
Côme – Prestino	n° 186 ⁷⁴	<i>aev</i>	bol
Côme – Prestino	n° 187 ⁷⁵	[---]nerioxo[---]	bol

4.6. Les dernières inscriptions sur céramique de la période Gola-secca III A proviennent d'autres sites. Mais elles attestent pour la majorité d'entre elles une disposition des textes sur le support qui est largement comparable à ce qui est documenté à Côme. Un dernier exemplaire est nettement différent, en revanche, et témoigne que les conventions et modes de Côme ne sont pas généralisées à toute la région.

LIEU DE DÉCOUVERTE	RÉFÉRENCE DE L'INSCRIPTION	TEXTE	SUPPORT
Ossuccio	n° 145	<i>pokru</i>	patère
Carate Lario	n° 146	<i>ta[---]</i>	coupe
Civiglio	n° 200	<i>alios</i>	gobelet
Brunate	n° 201	<i>prn</i>	patère
Capriate S. Gervasio	n° 223	[---]kikrisi[---]	bol

interne d'un bol. Mais il présente comme plusieurs des inscriptions écrites sous le fond d'un vase des traits au-dessus et en-dessous des lettres. Il est significatif que dans le cas de l'inscription n° 185 les traits aient été gravés après le texte lui-même, comme l'observe A. Morandi (1999), p. 177. D'autre part les traits sont bel et bien diamétraux : ils occupent un plein diamètre de la face interne du bol, disposition symétrique par rapport aux textes écrits sous le fond d'un bol et encadrés par des traits diamétraux, et tout aussi ostentatoire. En revanche les trois lettres gravées sont du côté droit de ce diamètre, et pas au centre. Intéressante est aussi la forme des lettres : au moins l'*e* a une forme inhabituelle, les deux traits obliques du bas étant serrés l'un contre l'autre, ce qui renvoie selon nous à une stylisation décorative (fig. 22).

74. Pour l'inscription n° 186, cf. aussi R. De Marinis (1986), p. 75, n° 3, P. Solinas (1995), n° 74 et A. Morandi (1999), n° 24. Le texte est gravé sur la face interne d'un vase qu'A. Morandi (1999), p. 177 identifie comme un bol. Les lettres sont une nouvelle fois encadrées par deux traits rectilignes diamétraux (fig. 23). La lecture comme abécédaire proposée par A. Morandi (1999), p. 178 et (2004), p. 641 nous paraît sûre, et elle rentre dans une série avec l'inscription n° 185 et plus lointainement l'inscription plus ancienne n° 79.
75. Pour l'inscription n° 187 cf. aussi G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 162, n° 10 et A. Morandi (1999), n° 30. Le texte est gravé lui aussi sur la face interne d'un bol. Le fragment est trop petit pour que la disposition du texte soit analysable. Toutefois les lettres paraissent occuper un espace important sur la face interne.

L'inscription n° 145 (fig. 24)⁷⁶ est gravée sous le fond d'une patère⁷⁷ retrouvée dans une tombe à Ossuccio. La forme peut être identifiée comme un génitif en *-u*⁷⁸. Le texte est inscrit « in tre gruppi distinti di lettere, scritti rotando il vaso in senso orario »⁷⁹. L'effort de disposition qu'indique la gravure faite en tournant l'objet est la marque d'une mise en scène : le lecteur est invité lui aussi, lors de l'usage du vase, à tourner la patère pour lire le texte (ou du moins à tourner la direction de son regard si l'objet est présenté de manière statique sur un meuble).

L'inscription de Brunate n° 201 (fig. 25)⁸⁰, trouvée dans une tombe, représente une variation par rapport à l'usage, à Côme, d'écrire la forme onomastique ou son abréviation⁸¹ sur le fond du vase : elle est gravée au-dessus du fond, sur la face externe de la patère, et les lettres suivent la courbure du fond, ce qui revient ici encore à une mise en valeur décorative de la marque de propriété par rapport à l'objet. Plus précisément les lettres sont presque aussi hautes que la panse de l'objet lui-même, car si leur sommet atteint le bord du fond, leur base est toute proche du bord supérieur du récipient. Le texte est fait pour être particulièrement visible lorsque la patère ou bol est vidée, car les lettres sont en position renversée par rapport à l'objet, donc lisibles quand l'objet est tenu horizontalement au-dessus des yeux du lecteur (sauf, ici encore, si la mise en scène est statique, liée à une présentation sur un meuble). D'autre part le choix de graver sur le flanc et non sur le fond peut être lié à la présence d'un autre motif décoratif sur le fond lui-même, une croix⁸². L'usage de décorer le fond du vase est donc documenté à sa manière par l'objet de Brunate aussi.

76. À propos de laquelle cf. aussi G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 163, n° 11 et P. Solinas (1995), n° 64.

77. A. Morandi (2004), p. 618 analyse le support comme une patère. G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 163 parlent de bol. La distinction entre les deux est tenue, cf. p. 192.

78. Cf. P. de Bernardo Stempel (2011), p. 28.

79. Cf. G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 163.

80. À propos de laquelle cf. aussi G. Frigerio et G. Luraschi (1970-1973), p. 66 et table I, M. G. Tibiletti Bruno (1977), n° 104 c, R. De Marinis (1986), p. 75, n° 7, G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 163, n° 12 et P. Solinas (1995), n° 55. L'objet est qualifié de patère par A. Morandi (2004), p. 650 et de bol par G. Frigerio et G. Luraschi (1970-1973), p. 66.

81. Ici il s'agit certainement du « scheletro consonantico » de la forme et non de son début, comme l'indique à juste titre P. Solinas (1995), p. 340.

82. Signalée par G. Frigerio et G. Luraschi (1970-1973), p. 66.

Le texte de Capriate S. Gervasio n° 223 (fig. 26)⁸³ enfin a été gravé avant cuisson, donc sur commande. Il provient d'un site d'habitat. Il ne semble pas possible d'identifier si l'objet a été gravé sous le fond ou sur la face interne. Quoi qu'il en soit, le texte figure entre deux traits probablement diamétraux et renvoie donc à un type de mise en scène bien attesté à Côme. En outre la difficulté d'aboutir à une lecture satisfaisante⁸⁴, alors même qu'il s'agit d'un fragment bien conservé, prouve selon nous qu'ici aussi la forme canonique des lettres a servi de fondement à une variation décorative. Il nous semble notamment possible d'identifier au milieu du segment conservé deux courbures symétriques par rapport à la haste centrale, qui ont été mises en évidence par le graveur au-delà même de la possible valeur phonétique des signes. Que l'inscription joue une fonction décorative est prouvé non seulement par la présence des traits diamétraux, mais aussi par le fait que sous l'inscription soit présente un svastika⁸⁵ et au-dessus du trait diamétral du haut une ligne brisée, motif décoratif supplémentaire.

Fort différente en revanche est l'inscription de Civiglio n° 200 (fig. 27)⁸⁶. Le support est original pour la période Golasecca III A : il s'agit d'un gobelet à double tronc de cône, selon la description de A. Morandi⁸⁷, ou à partie inférieure en forme de tronc de cône et partie supérieure à paroi convexe, selon celle de P. Piana Agostinetti⁸⁸, donc en tout état de cause d'un vase à boire structurellement analogue à ceux qui sont attestés dans notre corpus à la période Golasecca II, retrouvé comme ceux-ci dans une tombe⁸⁹.

L'inscription est une nouvelle fois partie intégrante d'une décoration et d'une mise en scène. Elle est gravée verticalement, c'est-à-dire qu'elle

83. À propos duquel cf. aussi P. Solinas (1995), p. 384.

84. Soulignée explicitement par A. Morandi (2004), p. 663-664, qui remarque en outre que le texte est peut-être lacunaire à droite comme à gauche, ce qui interdit toute analyse morphologique.

85. Selon A. Morandi (2004), p. 663. La photographie publiée par A. Morandi ne nous paraît pas montrer celle-ci.

86. L'inscription n° 146 ne permet pas de commentaire : en dehors du fait que le support est une coupe, objet inhabituel au Golasecca III A dans notre corpus, la description ne fournit aucune indication précise.

87. Cf. A. Morandi (2004), p. 649, qui suit la description de R. De Marinis (1986), p. 75.

88. Cf. P. Piana Agostinetti (2004), p. 319.

89. Pour l'inscription n° 200 cf. aussi R. De Marinis (1986), p. 75, n° 4, G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 160, n° 3 et P. Solinas (1995), n° 60.

suppose que le lecteur potentiel voie l'objet à l'horizontale et regarde donc le possesseur en train de boire (ici aussi, bien sûr, une présentation sur un meuble, statique, est concevable). L'inscription, qui livre le nominatif masculin singulier d'un anthroponyme *alios*, est sous un motif décoratif de petit cheval estampillé ; l'objet porte aussi un deuxième motif de petit cheval estampillé. Sur le fond, il y a une croix gravée, comme sur l'inscription de Brunate. L'inscription de Civiglio témoigne du maintien jusqu'à la période Golasecca III A, mais pas à Côme, de l'usage de déposer dans la tombe d'un personnage un gobelet à boire portant son nom, et de l'importance décorative et ostentatoire que prend alors l'inscription.

Conclusions

5.1. Il nous semble que les marques de propriété sur céramique en pays lépontien, pendant les périodes Golasecca I à III A, doivent être interprétées comme des éléments ostentatoires inclus dans la décoration de leur support, qui est presque toujours un vase à manger ou à boire⁹⁰. Il y a une emphase et une mise en scène de l'inscription. Le texte peut être combiné à d'autres éléments décoratifs, par exemple des traits diamétraux, ou comporter des variations dans la forme des lettres par rapport aux normes habituelles, de telle sorte que l'inscription stylisée acquiert le caractère conventionnel et difficile à lire des signatures du monde contemporain. L'inscription n'est pas principalement faite pour être lue, mais plutôt pour être identifiée globalement comme marque de possession liée à tel personnage. La mise en scène apparaît nettement dans les cas où l'inscription est renversée par rapport à son support, ou gravée verticalement, ou écrite sous le pied de l'objet : l'inscription ne peut alors être vue et comprise que lors de l'usage de l'objet, lorsqu'il est soulevé et renversé, ou bien dans le cadre d'une présentation statique spectaculaire sur un meuble. De même, lorsque le texte est gravé sur la face intérieure d'un vase destiné à contenir de la nourriture, il peut apparaître lors de la consommation de celle-ci.

Cette mise en scène renvoie probablement à un usage du support comme vase à boire ou à manger dans des banquets où le possesseur peut montrer l'objet, qui est perçu comme étroitement intégré à sa sphère personnelle

90. Les seules exceptions possibles étant l'inscription n° 76 et l'inscription publiée par F. M. Gambari (2001), p. 17 et p. 18, n. 9.

(une présentation sur un meuble aurait le même effet, étant destinée aux visiteurs du personnage auquel appartient le support). Telle est la fonction des marques de propriété lépontiennes. Il ne s'agit pas de marquer par exemple une interdiction de voler l'objet ou une revendication juridique, mais principalement de démontrer l'appartenance du possesseur à une couche sociale qui maîtrise l'écriture et souhaite afficher cette maîtrise.

Trois cas d'abécédaires sont attestés dans notre corpus, alors que toutes les autres inscriptions semblent comporter des formes onomastiques, au nominatif, au génitif ou sous forme abrégée. Nous n'interprétons pas ou pas principalement les abécédaires comme des textes apotropaïques⁹¹. Le fait que les trois abécédaires bénéficient des mêmes dispositifs de mise en évidence épigraphique que les formes onomastiques⁹² nous paraît plutôt indiquer que, comme les formes onomastiques, ils devaient manifester publiquement la maîtrise de l'écriture comme compétence de prestige de la part du possesseur de l'objet.

5.2. Une différence se fait jour entre les trois périodes Golasecca I, II et III A. La période Golasecca I a livré en l'état présent de la documentation seulement une inscription sur céramique, sur une écuelle. Si l'inscription semble déjà mise en valeur par sa disposition en grosses lettres immédiatement sous le bord de l'objet, celui-ci demeure isolé. Il n'existe pas encore de tradition de mise en évidence de la marque de possession, semble-t-il.

Une telle tradition semble en revanche attestée dès le Golasecca II. C'est surtout des environs de Castelletto Ticino, le grand centre proto-urbain de la culture de Golasecca lors de cette période, que proviennent les objets, encore peu nombreux il est vrai. La plupart des inscriptions sont gravées immédiatement sous le bord de gobelets à boire ensevelis dans la tombe de leur possesseur et liés à son individualité même. L'inscription de Gudo n° 2, la seule qui n'a pas été retrouvée à Castelletto Ticino ou dans les environs immédiats, atteste une disposition tout aussi ostentatoire, dans le bas de la face externe de la panse d'un gobelet lui aussi trouvé en contexte funéraire. L'intégration parmi d'autres éléments de décor, les variations dans la forme des lettres par rapport aux normes confirment la fonction ostentatoire des inscriptions du Golasecca II.

91. Analyse de R. De Marinis (1986), p. 74 pour l'objet n° 186.

92. Les inscriptions n° 185 et n° 186 comportent des traits diamétraux. À date plus ancienne, l'inscription n° 79 présente des variations de forme pour les trois lettres par rapport à la norme graphique.

Au Golasecca III A, la plupart des objets proviennent de Côme, centre proto-urbain qui se trouve alors à la tête de la hiérarchie des habitats du pays lépontien. Un grand nombre d'entre les inscriptions sont écrites soit sous le fond d'un bol ou d'une patère, vases destinés à des aliments liquides ou solides, soit sur la face interne d'un de ces objets. La tradition de mise en évidence de l'inscription s'exerce donc sur des objets différents de l'époque précédente. De plus, pour un seul et même possesseur, plusieurs objets peuvent désormais être inscrits. Mais la fonction du texte demeure la même. Divers dispositifs garantissent une disposition spectaculaire, ostentatoire. Le texte peut être gravé au centre de la face interne ou de l'extérieur du pied de l'objet, souligné par des lignes diamétrales au-dessus et en-dessous. La forme des lettres peut être altérée pour des raisons décoratives par rapport aux normes. Le texte peut être combiné à d'autres éléments de décor, figurés. Parfois l'inscription est gravée avant cuisson et correspond donc nettement à un projet unitaire de fabrication d'un objet comme marque d'individualité. Ces usages, qui sont ceux de Côme, sont diffusés aussi dans d'autres centres, même si l'exemplaire de Civiglio n° 200 indique la persistance de l'usage du gobelet comme élément lié à la sphère personnelle, comme au Golasecca II. Lors de la période Golasecca III A au moins, l'usage de l'écriture pour graver des marques de propriété ostentatoires semble répandu jusque parmi les élites les plus puissantes de la société, ce qui peut expliquer sa diffusion encore plus large qu'à la période précédente, dans le cadre d'une mode reprise par les aristocraties et imitée autour d'elles.

5.3. Au total, la notion de marque de propriété doit probablement être précisée, dans les contextes culturels où elle est employée. Marquer la possession d'un objet n'est pas un acte de langage univoque qui doit recevoir toujours la même interprétation pragmatique. Au moins dans le cas de l'épigraphie lépontique des périodes Golasecca I à III A, il ne s'agit pas d'interdire un vol ou de réclamer un droit de propriété, mais d'afficher de manière ostentatoire un statut social qui implique la maîtrise de l'écriture, sur un objet étroitement lié à la sphère personnelle et utilisé dans un contexte de consommation alimentaire, certainement collective. C'est cela qui explique la disposition spectaculaire du texte. Une typologie fonctionnelle et pragmatique des marques de propriété dans le bassin méditerranéen antique serait fort utile.



FIG. 1. — L'inscription n° 77 d'après G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 140.

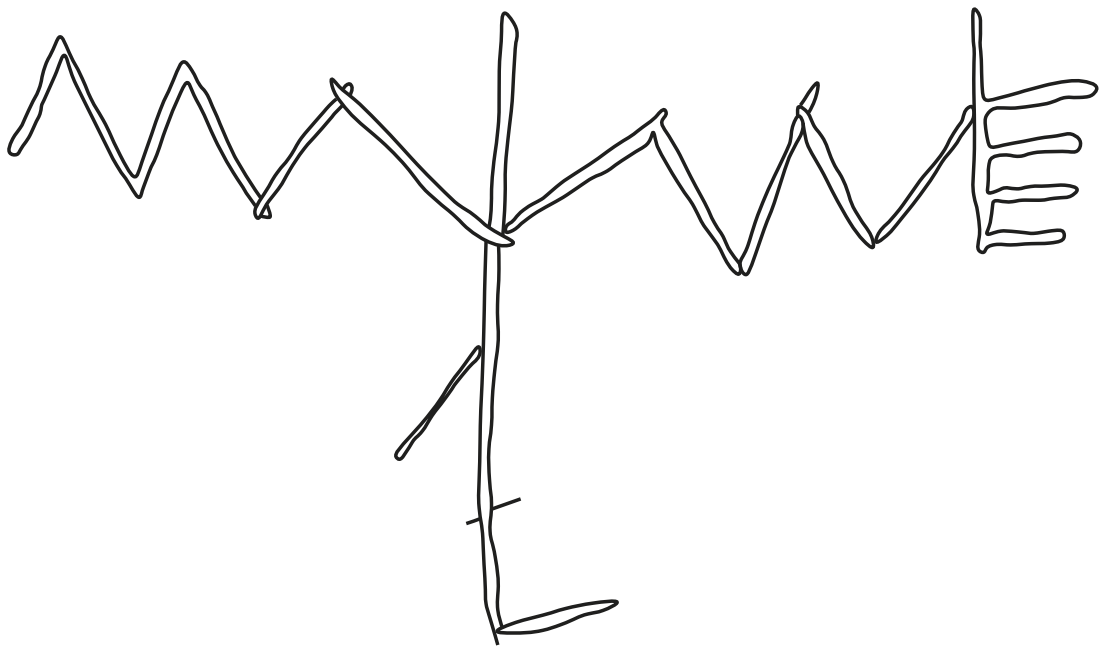


FIG. 2. — L'inscription n° 2 d'après A. Morandi (1999), p. 154.



FIG. 3. — L'inscription n° 2 d'après G. Baserga (1911), p. 95.

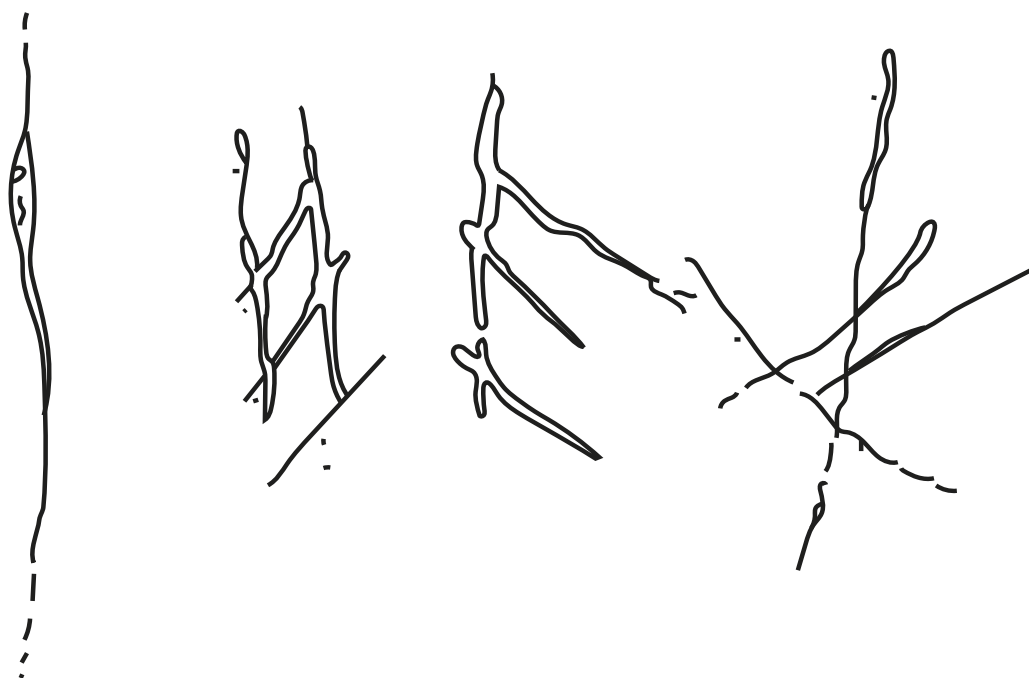


FIG. 4. — L'inscription n° 79 d'après un dessin ancien reproduit par G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 160.

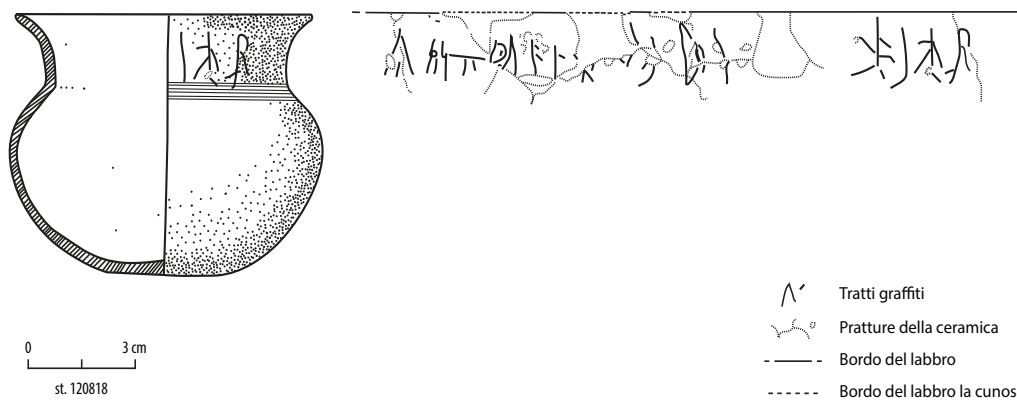


FIG. 5. — L'inscription n° 78 d'après M. A. Binaghi et G. Rocca (1999), p. 443.

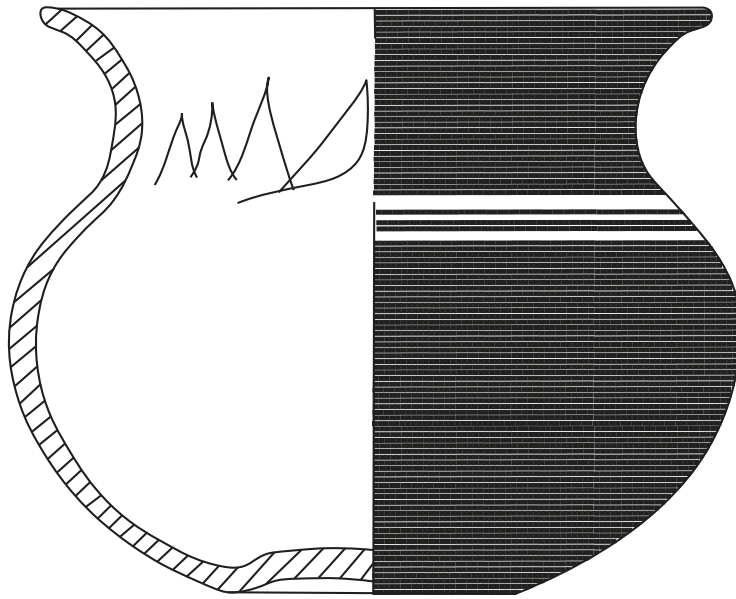


FIG. 6. — L'inscription n° 74 d'après G. Colonna et F. M. Gambari (1988), p. 122.

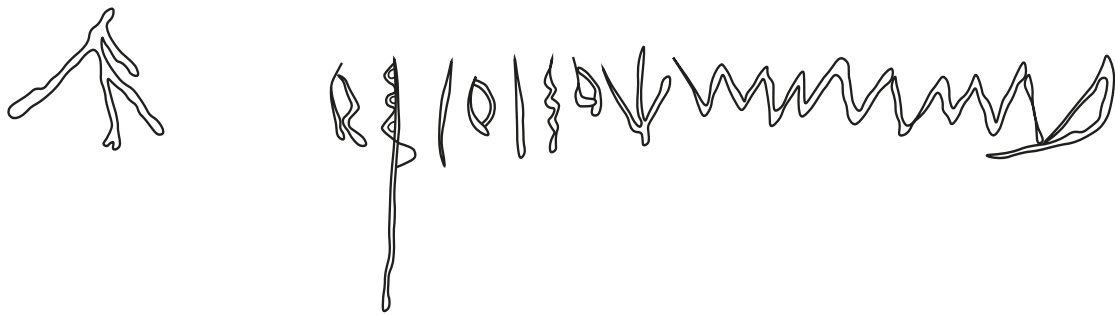


FIG. 7. — L'inscription n° 74 d'après A. Morandi (2004), p. 576.

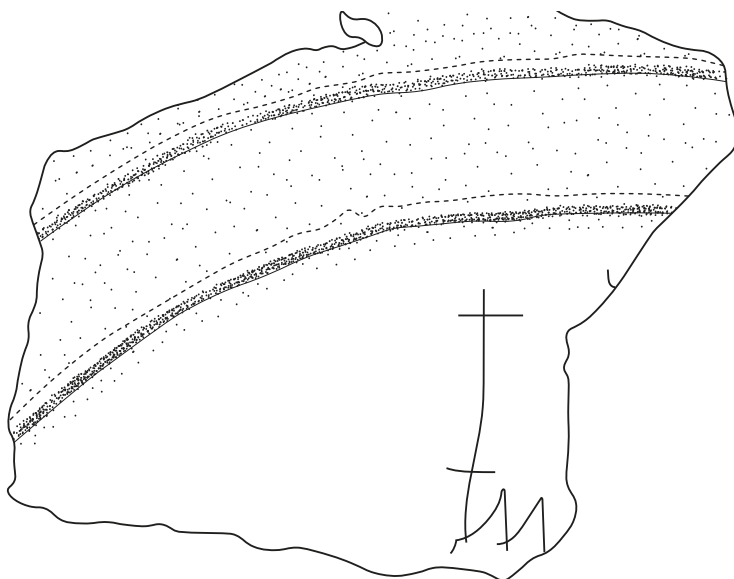


FIG. 8. — L'inscription n° 76 d'après F. M. Gambari (1987), p. 413.

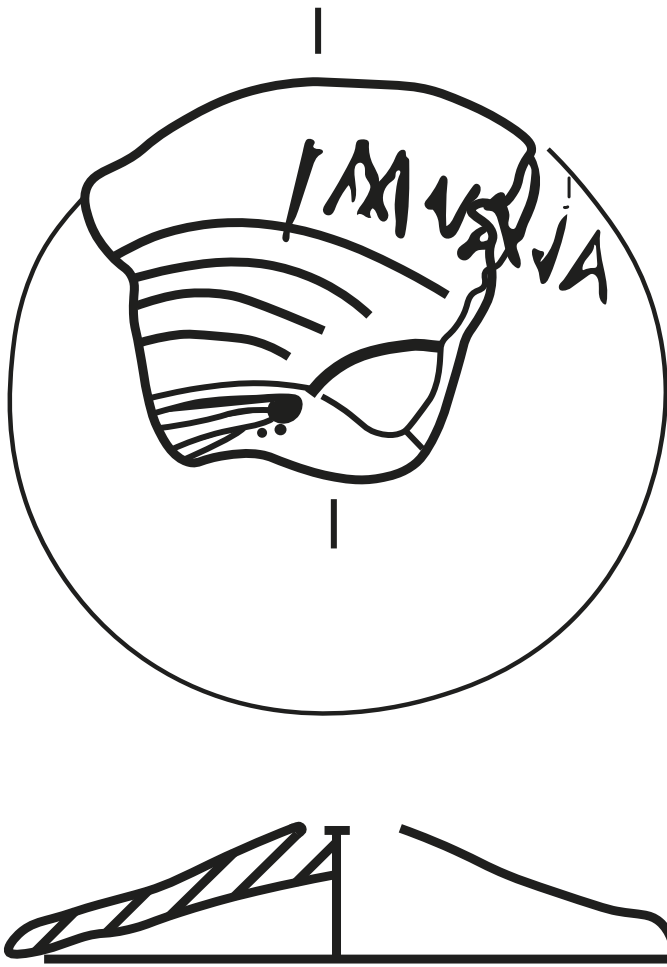


FIG. 9. — L'inscription
F. M. Gambari (2001),
p. 17 et p. 18, n. 9 d'après
F. M. Gambari (2001),
p. 17, fig. 5.



FIG. 10. — L'inscription
n° 148 d'après A. Morandi
(2004), table XXII.



FIG. 11. — L'inscription
n° 153 d'après A. Morandi
(2004), table XXII.

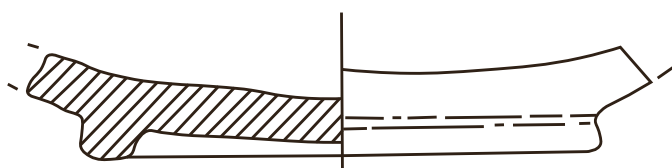
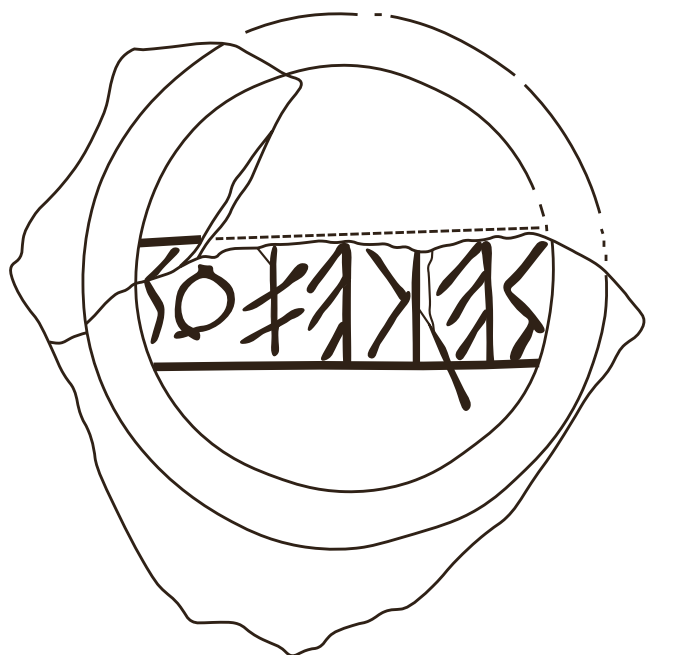


FIG. 12. — L'inscription n° 189 d'après F. Motta (2000), fig. 10.

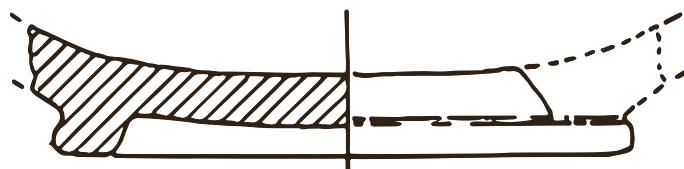
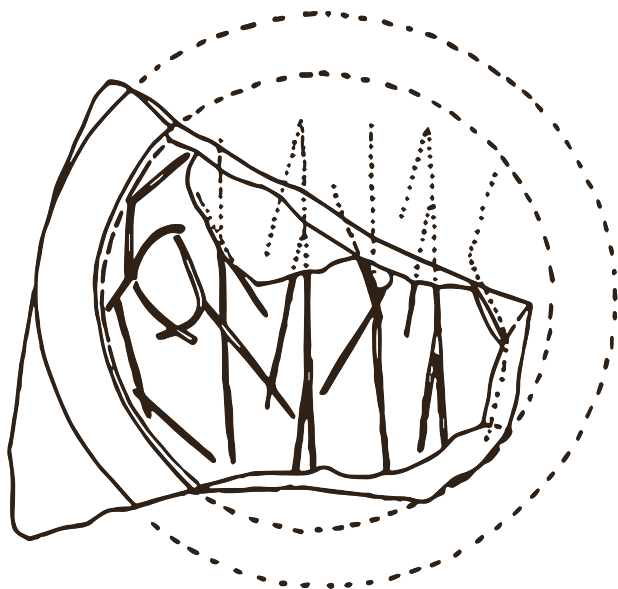


FIG. 13. — L'inscription n° 190 d'après F. Motta (2000), fig. 12.



FIG. 14. — L'inscription n° 159 d'après M. G. Tibiletti Bruno (1969), table VIII.



FIG. 15. — L'inscription n° 161 d'après A. Morandi (2004), table XXIII.



FIG. 16. — L'inscription n° 171 d'après M. G. Tibiletti Bruno (1969), table IX.



FIG. 17. — L'inscription n° 176 d'après G. Frigerio, G. Luraschi, P. U. Martinelli *et al.* (1970-1973), table III.



FIG. 18. — L'inscription n° 177 d'après M. G. Tibiletti Bruno (1969), table XVI.



FIG. 19. — L'inscription n° 179 d'après M. G. Tibiletti Bruno (1969), table XXVIII.



FIG. 20. — L'inscription n° 158 d'après A. Morandi (2004), table XXIII.



FIG. 21. — L'inscription n° 160 d'après A. Morandi (2004), table XXIII.



FIG. 22. — L'inscription n° 185 d'après A. Morandi (2004), table XXV.



FIG. 23. — L'inscription n° 186 d'après A. Morandi (2004), table XXV.

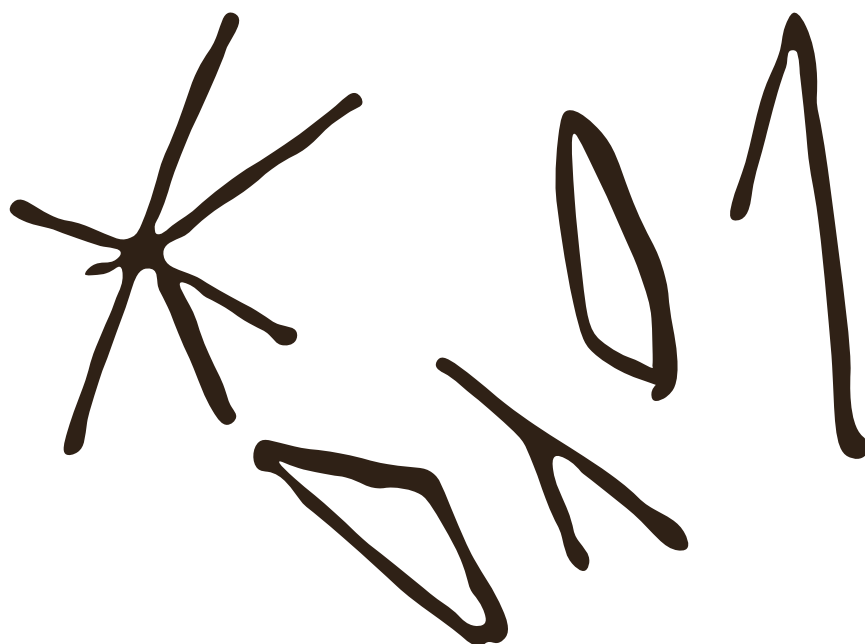


FIG. 24. — L'inscription n° 145 d'après P. Solinas (1995), p. 343.

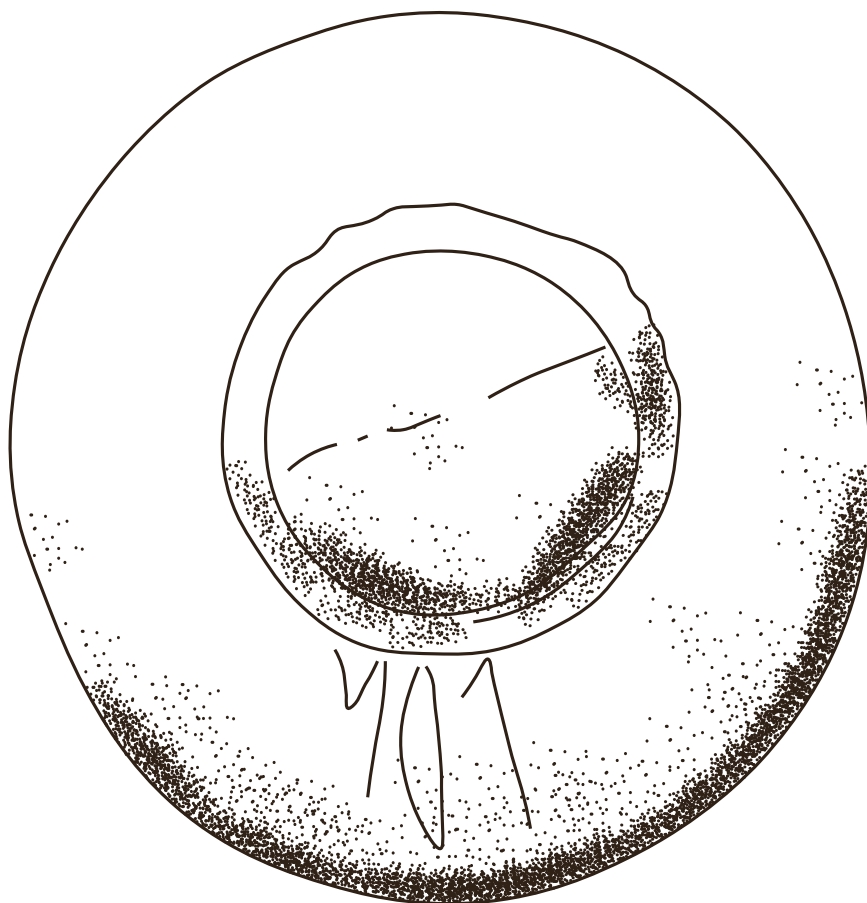


FIG. 25. — L'inscription n° 201 d'après G. Frigerio et G. Luraschi (1970-1973), table I.



FIG. 26. — L'inscription n° 223 d'après A. Morandi (2004), table XXVIII.



FIG. 27. — L'inscription n° 200 d'après R. De Marinis (1986), p. 76.

Bibliographie

- BASERGA (Giovanni), « La Necropoli preromana di Gudo nel canton Ticino », *Rivista archeologica dell'antica provincia e diocesi di Como*, 62 (1911), p. 3-137.
- BATS (Michel), « Emmêlements de langues et de systèmes graphiques en Gaule méridionale (VI^e-I^{er} siècle av. J.-C.) », dans *Contacts linguistiques dans l'Occident méditerranéen antique*, C. Ruiz Darasse, E. Luján (dir.), Madrid, 2011, p. 197-226.
- BINAGHI (Maria Adelaide), ROCCA (Giovanna), « Sesto Calende (VA), loc. Presualdo », *Studi etruschi*, 63, 1997 (1999), p. 437-447 et tables XXXI à XXXIII.
- CASINI (Stefania), DE MARINIS (Raffaele), RAPI (Marta), « L'Abitato protostorico dei dintorni di Como », dans *La protostoria in Lombardia. 3^o Convegno archeologico regionale. Atti del Convegno (Como, Villa Olmo, 22-23-24 ottobre 1999)*, Côme, 2001, p. 97-140.
- CASTELFRANCO (Pompeo), « Due periodi della 1^a età del ferro nella necropoli di Golasecca », *Bullettino di paleontologia italiana*, 2 (1876), p. 87-106 et tables II et III.
- CERESA MORI (Anna), GAMBARI (Filippo Maria), JORIO (Stefania) et POGGIANI KELLER (Raffaella), « L'occupation du territoire : les habitats de la culture de Golasecca », dans *Golasecca. Du commerce et des hommes à l'âge du fer (VIII^e-V^e siècle av. J.-C.)*, Paris, 2009, p. 56-60.
- COLONNA (Giovanni), GAMBARI (Filippo Maria), « Il bicchiere con iscrizione arcaica da Castelletto Ticino e l'adozione della scrittura nell'Italia nord-occidentale », *Studi etruschi*, 54, 1986 (1988), p. 119-164 et tables XLIV-XLIX.
- DE BERNARDO STEMPEL (Patrizia), « Archaisch Irisch *maccu* als morphologisches Relikt », *Historische Sprachforschung*, 104, 2 (1991), p. 205-223.
- DE BERNARDO STEMPEL (Patrizia), « Probleme der relativen Chronologie: nochmals zu idg. *ō im Keltischen », dans *Akten des ersten Symposiums deutschsprachiger Keltologen (Gosen bei Berlin, 8.-10. April 1992)*, M. Rockel, S. Zimmer (dir.), Tübingen, 1993, p. 37-56.
- DE BERNARDO STEMPEL (Patrizia), « El genitivo-ablativo singular del indoeuropeo arcaico: viejas y nuevas continuaciones célticas », *Cuadernos de Filología Clásica. Estudios griegos e indoeuropeos*, 21 (2011), p. 19-43.
- DE HOZ (Javier), « El Genitivo céltico de los temas en -o-. El testimonio lepónico », dans *Studia indogermanica et palaeohispanica in honorem A. Tovar et L. Michelena*, F. Villar (dir.), Salamanca, 1990, p. 315-329.
- DE MARINIS (Raffaele), « Lingua e alfabeto », dans *Como fra Etruschi e Celti*, Côme, 1986, p. 73-76.

- DE MARINIS (Raffaele), « I Commerci dell'Etruria con i paesi a nord del Po dal IX al VI secolo a.C. », dans *Gli Etruschi a nord del Po*, vol. 1, R. De Marinis (dir.), Udine, 1988², p. 52-81.
- DE MARINIS (Raffaele), « L'Età del ferro in Lombardia: stato attuale delle conoscenze e problemi aperti », dans *La protostoria in Lombardia. 3° Convegno archeologico regionale. Atti del Convegno (Como, Villa Olmo, 22-23-24 ottobre 1999)*, Côme, 2001, p. 27-76.
- DE MARINIS (Raffaele), MOTTA (Filippo), « Una Nuova iscrizione lepontica su pietra da Mezzovico (Lugano) », *Sibrium*, 21 (1990-1991), p. 201-225.
- DUPRAZ (Emmanuel), « Nochmals zum lepontischen Digraphen uv- », *Münchener Studien zur Sprachwissenschaft*, 69, 1 (2015), p. 33-50.
- FRIGERIO (Giancarlo), LURASCHI (Giorgio), « Nuove acquisizioni storico-archeologiche da una tomba di Brunate », *Rivista archeologica dell'antica provincia e diocesi di Como*, 152-155 (1970-1973), p. 65-73 et tables I et II.
- FRIGERIO (Giancarlo), LURASCHI (Giorgio), MARTINELLI (Pier Ugo) *et al.*, « Insediamenti di Como preromana – aggiornamento », *Rivista archeologica dell'antica provincia e diocesi di Como*, 152-155 (1970-1973), p. 133-180, tables I à X et carte.
- GAMBARI (Filippo Maria), « 26. Castelletto Ticino », *Studi etruschi*, 53, 1985 (1987), p. 412-415.
- GAMBARI (Filippo Maria), « Il Ruolo del commercio etrusco nello sviluppo delle culture piemontesi della prima età del ferro », dans *Gli Etruschi a nord del Po. Atti del Convegno (Mantova 4-5 ottobre 1986)*, E. Benedini (dir.), Mantoue, 1989, p. 211-225.
- GAMBARI (Filippo Maria), « Da Castelletto Ticino a Novaria: l'ovest Ticino in età preromana », dans *La birra e il fiume. Pombia e le vie dell'Ovest Ticino tra VI e V secolo a.C.*, F. M. Gambari (dir.), Turin, 2001, p. 11-18.
- GAMBARI (Filippo Maria), « L'Épigraphie en langue celtique de la Cisalpine », dans *Golasecca. Du commerce et des hommes à l'âge du fer (VIII^e-V^e siècle av. J.-C.)*, Paris, 2009, p. 70-73.
- GAMBARI (Filippo Maria), « La Necropoli settentrionale e l'evidenza della costituzione del centro protourbano di Castelletto Ticino », dans *L'Alba della città. Le prime necropoli del centro protourbano di Castelletto Ticino*, F. M. Gambari, R. Cerri (dir.), Novara, 2011, p. 13-18.
- GORINI (Giovanni), « Nuove indagini sulle emissioni preromane dell'Italia settentrionale nell'età del ferro (IV-I sec. a.C.) », dans *Les Celtes et le nord de l'Italie. Premier et second âges du fer. I Celts e l'Italia del nord. Prima e seconda età del ferro. 36^e Colloquio internazionale de l'AFEAF. 36^o Colloquio internazionale dell'AFEAF. Association française pour l'étude de l'âge du fer. Vérone, 17-20 mai 2012. Verona, 17-20 maggio 2012*, P. Barral, J.-P. Guillaumet, M.-J. Roulière-Lambert *et al.* (dir.), Dijon, 2014 (*Revue archéologique de l'est*, Suppl. 36), p. 475-482.

- LEJEUNE (Michel), *Lepontica*, Paris, 1971.
- MEISER (Gerhard), « Syncretism in Indo-European Languages. Motives, Process and Results », *Transactions of the Philological Society*, 90, 2 (1992), p. 187-218.
- MORANDI (Alessandro), « Epigrafia vascolare celtica fra Ticino e Como », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 77, 1 (1999), p. 151-204.
- MORANDI (Alessandro), *Celti d'Italia*, II. *Epigrafia e lingua dei Celti d'Italia*, Rome, 2004.
- MOTTA (Filippo), « La Documentazione epigrafica e linguistica », dans *I Leponti tra mito e realtà. Raccolta di saggi in occasione della mostra*, vol. 2, R. De Marinis, S. Biaggio Simona (dir.), Locarno, 2000, p. 181-222.
- MOTTA (Filippo), « Testimonianze dirette e testimonianze indirette della celticità linguistica d'Italia », dans *La protostoria in Lombardia. 3° Convegno archeologico regionale. Atti del Convegno (Como, Villa Olmo, 22-23-24 ottobre 1999)*, Côme, 2001, p. 301-324.
- PIANA AGOSTINETTI (Paola), *Celti d'Italia*, I. *Archeologia, lingua e scrittura dei Celti d'Italia*, Rome, 2004.
- PROSDOCIMI (Aldo Luigi), « Note sul celtico in Italia », *Studi etruschi*, 57 (1991), p. 139-177.
- SASSATELLI (Giuseppe), « Le Iscrizioni della cultura di Golasecca », dans *Museo civico di Sesto Calende. La raccolta archeologica e il territorio*, M. A. Binaghi, M. Squarzanti (dir.), Sesto Calende, 2000, p. 50-57.
- SOLINAS (Patrizia), « Il Celtico in Italia », *Studi etruschi*, 60, 1994 (1995), p. 311-408 et tables LX-LXXIII.
- SOLINAS (Patrizia), « Sulle Epigrafi pre-romane dell'Italia settentrionale (con particolare riguardo al celtico) », *Incontri linguistici*, 33 (2010), p. 125-160.
- TIBILETTI BRUNO (Maria Grazia), *Il Mondo culturale di Comum*, Milan, 1969.
- TIBILETTI BRUNO (Maria Grazia), « Il mondo culturale di "Comum". Aggiornamento. Appendice », *Rivista archeologica dell'antica provincia e diocesi di Como*, 159 (1977), p. 99-134.